LE PEUPLE BRETON

ISSN 0245-9507

N° 386 / 15 F

FÉVRIER/ C'HWEVRER 1996

AUJOURD'HUI, ÊTRE LIBRE, C'EST ÊTRE INFORMÉ



Sans cagoule !

POBL VREIZH

Lettre à une inculpée bretonne

à Marie-Noëlle

A toi qui est privée de liberté, emprisonnée, je t'écris cette lettre pour te dire mon affection et ma confiance. Ce sont d'ailleurs ces deux choses que t'ont témoignées les gens qui sont allés rencontrer les maires de Glomel et Rostrenen pour leur dire qui tu es et que tu n'es sûrement pas la "malfaitrice" que certains auraient voulu faire croire.

Dans ce défilé, il y avait beaucoup de jeunes et d'autres, bien qu'ayant un bel âge, qui ont tenu absolument à témoigner à ton propos.

Tes collègues de travail apprenant les ennuis qui t'arrivaient ont immédiatement réagi en ta faveur.

Tu es une femme de dialogue, tu écoutes et tu échanges avec tout le monde, des plus jeunes aux plus âgés. Tu as accueilli chez toi des gens de ton environnement proche et dernièrement encore des jeunes en difficulté de travail et de logement. Ta générosité aura été à l'origine de tes ennuis.

Tu m'as dit à plusieurs reprises ne pas vouloir ignorer et rejeter la personne qui se présente sur ton chemin : *"c'est en établissant des relations avec les autres que l'être humain devient plus humain"*. Tu veux être une femme de progrès humain "d'avancée humaine", quel programme !

Tu es depuis de nombreuses années une militante de la culture bretonne. Ton engagement au sein du conseil d'administration du Centre Culturel Breton de Carhaix (Karaes) a été apprécié par beaucoup. Ta disponibilité, ton esprit de tolérance, ton sens de l'organisation sont appréciés de tous.

Ton attachement et tes nombreuses actions en faveur de l'école Diwan de Carhaix sont connus et appréciés.

Tu as rencontré des Basques en Bretagne ? Certains d'entre eux, à l'issue de la prison en Espagne et un périple à travers le monde, sont arrivés en Bretagne. D'autres y ont été assignés à résidence, mais au fait, pourquoi en Bretagne et pas ailleurs ? Piéger et discréditer les militants culturels bretons n'aurait-il pas été l'objectif non avoué du lieu de ces assignations ?

Quand on analyse le dernier procès des Bretons à Paris : *"un jugement baclé et partisan"*, *"aucune information sur la motivation des peines infligées"*, lit-on dans le "Peuple Breton". *"Un jugement brouillon, à l'image de l'instruction"*, a écrit le journal "Libération".

Alors, pourquoi ces arrestations et ces procès ? A quoi veut-on s'attaquer ? Qui veut-on détruire ? Quels sont les intérêts en jeu ?

Et les visiteurs de prisons dont la fonction est de rencontrer des condamnés, ne doit-on pas eux aussi les inculper de "complicité avec... malfaiteurs" et les mettre en prison, les condamner ? Devant le déroulement des dernières arrestations et d'inculpations on est en droit de s'interroger, et de se demander si cela ne va pas arriver.

A l'analyse du jugement des Bretons à Paris dans la presse, on s'aperçoit que le seul tort de nos compatriotes a été d'avoir des relations avec les Basques...

La France a vendu des trains à grande vitesse (TGV) à l'Espagne, il y a quelques mois. Ce marché a été probablement obtenu à la condition de "livrer" certains Basques. Ces temps-ci pour *"donner des gages à Madrid, la police française fait diligence pour arrêter des Bretons soupçonnés d'aider des Basques"*, a-t-il été écrit dans le journal "Le Monde" du 16 janvier.

On a beaucoup parlé de "fracture sociale" depuis ces derniers mois. Tous ceux qui étaient à Glomel et Rostrenen pour te manifester leur soutien ont sûrement senti qu'après le procès des Bretons à Paris, il existait une autre "fracture sociale" d'un autre type.

A quel spectacle désastreux pour ceux qui croient à l'égalité des citoyens devant la loi nous a-t-il été donné d'assister en Corse ces derniers jours par la télévision.

Nous avons donc, d'un côté, des Bretons dont la seule erreur est d'offrir l'hospitalité (sauf démonstration contraire apportée) à des étrangers appartenant à la CEE, ce qui n'est pas contraire à la loi française, et d'un autre, des bandes qui défient publiquement l'état, armées jusqu'aux dents. Où est l'anomalie ?

D'un côté, on envoie des policiers armés pour te "récupérer", et de l'autre, le ministre de l'intérieur ou ses collaborateurs nouent des contacts avec des nationalistes clandestins armés jusqu'aux dents.

Dire que ton arrestation a été contraire au respect minimum des droits des citoyens n'est pas trop fort puisqu'il s'est passé plus de 38 heures sans que tu puisses prévenir ta famille ; tes conditions d'hébergement pendant les premières 72 heures ont été proches de l'inacceptable : cellule d'une crasse repoussante, absence de chauffage (janvier 1996), lumière allumée en permanence, absence de nourriture.

Que remarquer en terminant cette lettre ? Que tu as été arrêtée par des policiers appartenant directement au ministre de l'intérieur et que donc ton arrestation ne peut être que politique.

probablement, il y aura encore des arrestations du même type, en conséquence de quoi il faut que chaque Breton apporte son soutien financier à Skoazell Vreizh (les petits ruisseaux font les grandes rivières), que chaque Breton vive sa culture et soit actif dans un des nombreux vecteurs porteurs de cette culture, et qu'enfin le maximum lise le "Peuple Breton", journal de l'Union Démocratique Bretonne (UDB) et participe à la vie de ce parti.

Je t'ai écrit cette lettre mais ma pensée va aussi à toutes celles et ceux qui ont été arrêtés et emprisonnés pour rien.

Koulmig ar Vro

Un bon placement

Merci aux 42 abonnés qui, ce mois-ci, ont ajouté un supplément à leur réabonnement. Grâce à eux, nous pouvons maintenir le PB/PV à un prix de vente très inférieur au coût de revient. Cette aide nous permet aussi de continuer à offrir 36 pages d'informations chaque mois, au lieu de 28 précédemment. La solidarité financière active de nos amis trouve chaque mois sa traduction concrète dans un journal plus abondant et toujours aussi libre. Continuons tous à renforcer le PB/PV en l'aidant !

Souscription

M. Lautredou, La Ravoire (90) ; M. Hochepot, La Ravoire (40) ; J. Fromenteau, Nantes (20) ; Y. Guillou, Moulins (40) ; Y. Bleunven, Ploemeur (100) ; A. Cherel-Alonso, Chaville (40) ; J.L. Bars, Locmélar (40) ; N. Diguellou, Penmarc'h (40) ; M. Kerrain, Rennes (20) ; P. Davin, St-Egrève (20) ; S. Bazin, Clochars (40) ; J.Y. Le Corre, Clohars-Fouesnant (40) ; M. Guégan, Lorient (90) ; M. M.N., Paris (40) ; J.P. Riou, Vannes (20) ; L. Guihard, Nantes (40) ; G. Guillot, Nantes (20) ; A. Boutouiller, Plistin (40) ; G. Tual, Villeneuve d'Ascq (60) ; A. Casenove, Pirey (40) ; R. Le Du, St-Brieuc (40) ; Ch. Boucher, Vendôme (40) ; R. Le Moan, Villiers (40) ; R. Le Guellec, St-Brieuc (40) ; B. Guérin, Meriadec (40) ; C. Chatellier, La Montagne (40) ; M. Moriou, Montreuil (40) ; A. Moal, Brest (20) ; B. Hangouet, Vannes (40) ; J.Y. Drillet, St-Brieuc (40) ; D. Cherel, Cannes (20) ; R.M. Orvault (20) ; Ph. Carn (80) ; F.C., Quiberon (20) ; O.N., St-Brieuc (200) ; D.D., St-Pol (80) ; S. Bonneau, Rennes (20) ; E.G., Nantes (80) ; Gw. Henry, Lézardrieux (40) Total 2e liste : 1.840 F. Total 1996 : 3.470 F.

386

Les abonnés dont la bande-adresse porte ce numéro (ou tout numéro inférieur) sont invités à renouveler leur abonnement au plus vite pour éviter toute interruption dans l'expédition de leur mensuel préféré. Merci !

LE PEUPLE BRETON/POBL VREIZH
Mensuel - 44, rue César, 56100 Lorient
Tél. 97.21.21.82
Fax 97.64.75.47

Responsable de la publication et de la rédaction : Joël Guégan

Rubriques culturelles, Pobl Vreizh : Jean-Jacques Monnier
"Le Peuple Breton", BP 301, 22304 Lannion Cedex

Abonnements, administration : BP 301, 22304 Lannion Cedex

Publicité : au journal

Éditeur : Les Presses Populaires de Bretagne

Composition, impression : IMPRAM, Lannion

CPAP : 66132

Dépôt légal : 1er trimestre 1996

Sommaire

SANS CAGOULE. Nous l'écrivons en pensant à Marie-Noëlle, qui a été accusée d'avoir accueilli des Basques sans leur demander leur casier judiciaire suivant la nouvelle norme française. Et aussi à tous ceux qui subissent le même sort qu'elle. Et puis encore à tous ceux qui, en Corse ou en Bretagne, ou ailleurs, essaient de participer à la construction pacifique de leur pays, sans cagoule sur la tronche et sans magouille douteuse avec le ministère de l'Intérieur. Mais avec une obstination souvent méprisée. Les analyseurs devenant parfois des ânes à lisier, nous avons préféré une lettre personnelle et chaleureuse à un texte plus cérébral qui aurait sans doute moins collé à l'émotion créée en Bretagne par des arrestations surréalistes après la cérémonie des cagoules corses (voir p. 5).



L'UDB propose à tous un grand débat que Christian Guyonvarc'h précise pages 3 et 4. Ce travail n'est pas réservé aux grosses citrouilles. Chaque petit grain de Celte sera le bienvenu.

Le dernier PB, bouclé le 26/12 n'avait pas prévu la mort de Dieu le 8 janvier. C'est une faute politique que nous essayons d'atténuer (p. 6 à 10), en partie par un rappel des temps œcuméniques.



Pobl Vreizh se prolonge à travers deux textes qui traitent de problèmes culturels (p. 14 et 15).

L'Association des Elus Municipaux Bretons est rapidement et concrètement présentée à travers certains choix (p. 16), avant de laisser la place à quelques interventions d'une férocité bienvenue en ces périodes d'alanguissement et de froidures (p. 17, 18 et 19).



Toute la fin du PB est occupée par des valeurs sûres que chaque lecteur sait retrouver les yeux fermés, dont Nono et Selaouit.

EXCUSES : nous avons reçu trop tard une lettre postée fin novembre par Francis Cuillandre, secrétaire du PS du Finistère (qui n'avait pas apprécié certains articles du PB, consécutifs à la mort de P.J. Hélias), pour la signaler dans le PB de janvier. Elle a maintenant un coup de vieux, mais elle contient une proposition de rencontre PS-UDB, qui est actuellement en cours de moulinage dans les ordinateurs secrets de la fédération UDB du Finistère. On vous tiendra au courant. Une proposition de dialogue est toujours estimable.



AUTRES EXCUSES : il y a eu des mouvements sociaux qui ont atteint la Poste, pendant plusieurs semaines. Nous présentons toutes nos excuses à nos dépositaires et abonnés qui en sont souffert. Mais la direction du PB n'a pas eu une prise satisfaisante sur l'ensemble des mouvements sociaux de l'hexagone. Est-ce regrettable ?

Super Kofi choucroute

Il est assez fréquent que des lecteurs nous expédient des articles, et nous les remercions, car trop de choses importantes nous échappent souvent. Il est rare que plusieurs lecteurs aient le réflexe de nous adresser le même morceau de littérature, spontanément. Cette fois, une belle convergence s'est produite pour nous ramener la prose de Kofi. Il le méritait bien.

Voici, en effet, quelques extraits d'un bilan de l'action de François Mitterrand dans *"Cap Finistère"*, qui a remplacé depuis peu *"Le Breton Socialiste"* :

"Le Capes de Breton est créé : on peut observer que cette revendication était sans doute injustifiée puisqu'actuellement, et depuis plusieurs années, les postes mis au concours ne sont pas pourvus, faute de candidats d'un niveau suffisant" (comme si la question était aussi simple !)...

"C'est encore la décentralisation qui a redonné à la Bretagne sa Région historique autonome dont les élus ont pris en main notre destinée"...

"François Mitterrand a donc permis la naissance en Bretagne d'une société réconciliée, pacifiée, qui entreprend, investit et se développe. Les Bretons ont ainsi réussi, dans la sérénité atteinte, à faire de la Bretagne :

– la première région économique de France,

–l'une des plus grandes régions d'Europe à l'image de la Bavière en Allemagne ou de la Catalogne en Espagne".

Quelle santé !

Il était pourtant plutôt sympathique, Kofi, au départ. Avec, entre autres, son conseil des Anciens, installé à Saint-Coulitz. Une belle idée, qui sortait des sentiers battus et de la langue de bois.

Hélas, le voilà qui cire les pompes funèbres à Tonton comme une bête. Pauvre Kofi, François Mitterrand aurait franchement rigolé en lisant ton texte ! Au fait, puisque la Bretagne est dans la phase glorieuse que tu décris, pourquoi ton journal n'est pas resté "Le Breton Socialiste" ?... Deux belles idées en une formule. Abandonnées.



Dommage, car le droit à la différence de Fanch Mit', ça avait de la gueule. Pourquoi le transformer en droit à la déférence rance ?

Joël GUÉGAN

Un grand débat pour la Bretagne

Les temps sont durs... La formule est tellement usée qu'elle en perd toute signification. Pourtant, plus le commerce extérieur français grimpe (on bat des records !) et plus la consommation intérieure dégringole. Pensez-donc, avoir son tiers-monde à la maison, c'est tellement plus pratique... En 1996, la croissance économique sera proche de zéro, au lieu des 2,8 % sur lesquels le gouvernement a tablé pour arrêter son budget (c'est au moins 100 milliards de déficit en plus). Et les chiffres officiels du chômage qu'on nous promettait à la baisse devraient augmenter d'au moins 120.000 selon une étude confidentielle du ministère du Travail. Quant au cap du premier million de RMIstes, c'est pour bientôt. Bref, plus ça change et plus c'est pareil. Après Mitterrand qui avait changé de route à peine quitté le port, voici Chirac, pilote sans gouvernail. Mais peu importe, le commandant du Titanic, c'est lui ! Et il entend bien le rester.

L'échec patent du tandem Chirac-Juppé n'est pas pour rien dans l'idolâtrie qui s'attache à la personne de feu Mitterrand. Dans un pays comme la France où l'état est proprement sacralisé, il est normal que ceux qui y ont exercé les fonctions les plus hautes soient l'objet, à leur mort, d'une quasi vénération. Mais quand le successeur joue mal son rôle, c'est carrément Dieu qui monte au Ciel... A quand la résurrection ?

C'est quand qu'on va où ?

En Bretagne, rien de neuf, sauf pour l'INSEE qui constate que les retraités sont plus nombreux à revenir au pays breton que les jeunes, notamment diplômés, à le quitter, et en conclut que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes... Sans doute l'augmentation vertigineuse des impayés de loyers dans les HLM de Bretagne n'est-elle qu'une vue de nos esprits malades. Pourtant l'argent est là, car ce qui est vrai pour les échanges commerciaux de la France l'est encore davantage pour ceux de la Bretagne. En 1994, la Région Bretagne a exporté pour plus de 42 milliards de francs alors que ses importations n'ont pas dépassé 26 milliards. 16 milliards de francs d'excédent commercial, gagnés intégralement dans les échanges avec le reste de l'Union européenne, c'est 5.300 F par Breton ! Comme diraient nos émirs du porc intensif, y'a un os dans le pâté.

La Bretagne n'est donc pas pauvre. Même si son revenu moyen reste à la traîne, l'argent existe ici aussi et il aurait plutôt tendance à augmenter. Alors ?.. Alors, il y a que les mêmes recettes donnent les mêmes résultats. De la gauche affairiste qui a abaissé comme jamais la fiscalité sur les revenus financiers à la droite classique qui mesure comme toujours l'état de la société à la vitalité des échanges avec l'Union des banques suisses, le peuple breton reste victime d'une politique qui se décide ailleurs et dont les représentants des partis parisiens en Bretagne se font les propagandistes consciencieux.

Veut-on d'une autre politique en Bretagne ? Soit ! Mais c'est ici que ça se passe. Ici d'abord.

Les potentialités et les compétences sont là, prêtes à s'exprimer pleinement pour peu qu'un projet fédérateur les mette en synergie. L'identité bretonne pour terreau, aujourd'hui débarrassée des complexes qui lui ont longtemps collé au kabig. Une volonté farouche de vivre et de travailler, en un mot d'exister au pays. Des jeunes qui ont le goût de se former et d'entreprendre. Un tissu associatif qui met en valeur au quotidien le bénévolat et donne le goût de l'action collective. Les ingrédients sont là, reste à mettre en action la batterie de cuisine.

Un projet collectif, ça se construit ensemble

Il y a de cela un an, l'UDB publiait *"Une Bretagne responsable dans un monde solidaire"*. Trente ans après la fondation de leur parti, cinq ans après la chute du mur de Berlin qui avait signifié l'accession de l'autre moitié de l'Europe aux libertés individuelles mais aussi le règne sans partage du libéralisme dans le monde, les militants avaient ressenti le besoin de se poser la question du rôle et du but d'un mouvement politique qui se revendiquait breton et de progrès. *"Une Bretagne responsable dans un monde solidaire"* a pu leur apporter un début de réponse : face aux inconvénients visibles de la mondialisation à la mode libérale, la solidarité entre les hommes, pour être efficace, doit se penser et s'organiser à plusieurs niveaux, à commencer par celui des communautés historiques où sont ancrées les premières solidarités concrètes. On ne construit pas de maison sans fondation.

De leur interrogation sur la nouvelle donne économique, les militants ont retiré cette conviction : ce n'est pas en étant moins breton que nous nous intégrerons à notre avantage dans le système mondial. C'est au contraire en étant davantage nous-mêmes que nous trouverons à la fois la force et l'envie de nous ouvrir aux autres et les moyens de faire vivre une solidarité de proximité.

L'UDB pour une perspective

Partant de ce postulat, les militants de l'UDB ont constaté, comme d'autres, l'absence de mobilisation des Bretons autour d'un projet collectif pour le devenir de la Bretagne en France, en Europe et dans le monde. Certes, des actes sont posés chaque jour, au Conseil régional et dans les collectivités locales, dans les entreprises, dans les associations. La Bretagne n'est pas inerte, elle témoigne même d'une vitalité que beaucoup de régions peut-être mieux armées qu'elle dans le contexte français lui envient. Mais ces efforts diffus s'intègrent-ils dans une perspective générale ? Donnent-ils aux Bretons le sentiment de participer à une œuvre commune qui prépare l'avenir, celui des générations futures ? La réponse est clairement négative.

Parce que le libéralisme a imposé partout ses valeurs individualistes qui dénouent les liens sociaux, nous avons besoin plus que jamais d'une réflexion collective sur le devenir de la Bretagne. Consciente de ses limites mais aussi de ses responsabilités, l'UDB a décidé de prendre l'initiative d'un grand débat pour la Bretagne. Concrètement, elle se propose, en invitant tous les Bretons de bonne volonté qui voudront s'y associer, d'ouvrir un temps de

réflexion, de discussion et d'action qui comporterait trois étapes :

a) Etat des lieux de la société et de l'économie bretonnes, incluant une évaluation de l'action des conseils régionaux de Bretagne et des Pays-de-Loire en Loire-Atlantique et de celle des collectivités locales. Cette étape fera l'objet, à l'échelle de la Bretagne, de débats publics à thèmes.

b) Parallèlement, élaboration d'un projet pour la Bretagne.

c) Diffusion du projet, au travers de publications destinées au grand public et de réunions locales s'appuyant sur des supports de communication modernes.

Pour mener à bien les deux premières étapes de ce programme, cinq commissions thématiques vont être mises sur pied. Elles couvriront les domaines suivants :

1 – Aménagement du territoire et environnement. Les réseaux (transports, télécommunications, énergie), la politique rurale et la politique industrielle s'y trouvent logiquement inclus.

2 – Solidarité. Les questions de l'emploi, du temps de travail, de l'exclusion, du logement et de la santé y seront abordées.

3 – Enseignement, formation et recherche-développement.

4 – Politique maritime (en cohérence avec la première commission). Il s'agit de rappeler que l'avenir économique de la Bretagne passe par une reconquête du domaine maritime qui fut de tout temps son premier atout.

5 – Culture et médias.

Des questions annexes comme la mobilisation de l'épargne, les institutions ou les relations internationales seront abordées de manière transversale.

Deux ou trois débats publics sont prévus dès 1996. Le premier, qui portera sur l'aménagement du territoire et l'environnement, se déroulera avant l'été dans une ville du centre Bretagne dont le choix sera prochainement arrêté. Le second, qui sera consacré au thème de la solidarité, se tiendra à l'automne prochain.

Les cinq commissions sont ouvertes à toute personne convaincue que l'avenir de la Bretagne sera d'abord ce que ses citoyens en feront. Parce que la citoyenneté n'est pas un dû, mais une construction de soi avec les autres.

Je m'inscris dans la commission : 1 ❑ 2 ❑ 3 ❑ 4 ❑ 5 ❑

Nom et prénom .....

Adresse .....

..... Tél. .....

à retourner à : UDB – BP 203 – 56102 An Oriant/Lorient Cedex

Tél. 97.02.22.18 (groupe des élus de Lorient) Fax 97.64.57.23

D'autres que nous le disent

"Atlas" et la fracture spatiale

Dans la série *Atlas de France*, qui comptera 14 volumes, celui consacré à la population vient de paraître (1). En voici le plan et un extrait de l'introduction.

Introduction (Daniel Noin)

1 – La population française en Europe

2 – Le peuplement

3 – Dynamique de la population

4 – Age et sexe

5 – Les ménages

6 – Les familles

7 – La fécondité

8 – La mortalité

9 – La population étrangère

10 – Migrations et mobilité

11 – Les retraités

Conclusion (Roger Brunet)

❖

(...) La distribution de la population est plus inégale que dans la plupart des autres pays européens ; la première agglomération est sept fois plus peuplée que la seconde au lieu de deux ou trois fois, voire moins, dans les pays voisins ; la densité de l'agglomération parisienne est la plus forte des métropoles du continent tandis que les densités rurales comptent parmi les plus faibles, s'abaissant fréquemment au-dessous de 10 habitants par kilomètre carré. (...)

La *dissymétrie nord-sud* est très apparente sur bien des cartes. Pour la plupart des thèmes démographiques, il existe une opposition entre un croissant de régions septentrionales, allant des Pays de la Loire à la Franche-Comté en passant au nord de Paris, et un triangle de régions centrales et méridionales dont les pointes sont l'Ile-de-France, l'Aude et le Pays basque. (...)

La *dissymétrie Paris-province* est très accusée pour tout ce qui touche à la mobilité des personnes et à la composition des familles. La région Ile-de-France agit comme une énorme pompe aspirante et refoulante qui actionne toute la machinerie des migrations. La différence Paris-province existe aussi en matière démographique, en particulier pour tout ce qui concerne les structures familiales.

D'autres dissymétries, moins fortes, peuvent également être notées entre le Bassin parisien et les régions périphériques, ou bien entre les façades atlantique et méditerranéenne, entre lesquelles apparaît *une sorte de fracture sinueuse* qui court à travers le territoire, de l'Ardenne à l'Ariège, dans des campagnes peu peuplées, vieilles et qui continuent de perdre leurs habitants. (...)

Daniel NOIN

(1) *Atlas de France*, dirigé par Roger Brunet et Franck Auriac. Volume 2 *Population* Coordination scientifique : Yvan Chauviré et Daniel Noin. Reclus-La documentation Française, 1995, 128 p., 220 F.

Extrait de "Population et société" CNED Nov 1995.

De Corse en Bretagne : la légitimité est-elle dans la force ou dans le droit ?

Il ressort de la visite du ministre de l'Intérieur en Corse le sentiment qu'un processus de négociations a été engagé dans le but de faire évoluer sensiblement le statut politique de l'Ile de Beauté. La situation de violence qui prévaut dans l'île a très largement concouru au choix de cette option de la part du gouvernement. L'Union démocratique bretonne (UDB) ne saurait le lui reprocher, étant entendu que la violence armée en Corse a des origines politiques. Pour autant, nous nous devons d'interpeller Paris sur la signification que revêt, dans ce contexte, le blocage de l'évolution institutionnelle sur le continent, et particulièrement en Bretagne.

Si la situation insulaire et la faiblesse démographique de la Corse justifient l'octroi d'un statut fiscal dérogatoire, d'autant plus nécessaire à l'heure du marché unique et de la mondialisation, en revanche, les autres données du "problème corse" (langue et culture, institutions, environnement) n'ont rien de singulier dans le contexte politique français. En Bretagne, des revendications de même ordre sont avancées depuis des décennies, comme une reconnaissance juridique du peuple breton en tant que communauté historique dotée d'une identité qui lui est propre, un statut politique particulier garantissant à ce peuple les moyens d'une réelle maîtrise de son destin, un statut officiel pour la langue bretonne, l'annulation des conséquences du décret de Vichy de 1941 qui a séparé la Loire-Atlantique, bretonne depuis le IX[e] siècle, du reste de la Bretagne, l'abandon de tout projet de centrale nucléaire en Bretagne et le développement des énergies renouvelables (éolienne, biomasse...).

Pour atteindre ces objectifs, le Mouvement politique et culturel breton a choisi depuis longtemps la voie pacifique, non par opportunisme mais par choix philosophique. Force est de constater que cette option n'a pas été récompensée. Pourtant, à l'heure où l'Europe, dans le cadre d'institutions comme le Conseil de l'Europe et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), semble vouloir se doter d'un droit des peuples sans état et des minorités, la France serait bien mal inspirée de puiser l'inspiration de sa politique aux sources du rapport de forces et de la violence.

Christian GUYONVARC'H

Interview de Kathryn Hone

Kathryn Hone, trente-neuf ans, est la correspondante en France du quotidien irlandais The Irish Times depuis 1989.

"Reconnaître le peuple corse, une nécessité"

Pensez-vous que l'on puisse établir une comparaison entre la Corse et l'Irlande du Nord ?

Kathryn Hone : J'ai le sentiment que la situation de la Corse ressemble plus à celle de la Sicile qu'à celle de l'Irlande du Nord. C'est une région où énormément de choses ont pourri, où existent une forte criminalité et un problème mafieux évident, où la population se sent colonisée. L'Etat français porte une lourde responsabilité dans l'affaire, à cause du mépris affiché envers les minorités, qui ont longtemps eu le sentiment d'être privées de leur propre identité face au jacobinisme tout-puissant.

Le ministre de l'Intérieur a officiellement amorcé le dialogue avec le FLNC-Canal historique, le mouvement autonomiste le plus puissant. Y voyez-vous un signe de faiblesse de l'Etat ou une ouverture prometteuse ?

K.H. : La situation est compliquée. La méfiance des élus locaux face à l'action de Jean-Louis Debré s'explique : ils ont bien sûr compris qu'il devait y avoir des pourparlers secrets entre les nationalistes et Paris, comme cela s'est passé entre Londres et les nationalistes irlandais. Mais pour que ce type d'action porte ses fruits, il faudrait, d'une part, que les nationalistes soient disposés à faire quelques concessions – et ce n'est pas le cas actuellement – et surtout, que le ministre de l'Intérieur dise publiquement ce qui se passe, quelle est l'action de l'Etat. On ne peut pas continuer ce double jeu.

Quelles sont les pistes qui permettraient selon vous de faire évoluer favorablement la situation ?

K.H. : Il faut reconnaître le peuple corse, quitte, pour ce faire, à modifier la Constitution. La notion générale de "peuple français" est de toute façon dépassée à l'heure de l'Europe ; dans un continent où les frontières sont amenées à disparaître ou à s'estomper, l'identité régionale s'impose de plus en plus. Et je ne pense pas que l'Etat français y perdra en reconnaissant l'existence d'un peuple corse, breton ou basque. L'épanouissement des cultures régionales est une source de croissance.

Propos recueillis par
Courrier International
(18/01/96)

"Unité dans la diversité" : si un Grosrichard le dit...

Lu dans *"Le Monde"* du 16 janvier sous la plume de François Grosrichard, au lendemain de la visite du ministre Debré en Corse : *"Unité ne signifie ni uniformité ni nivellement. Plus de dix ans après la décentralisation, tous les gouvernements, de gauche comme de droite, savent que la France est plurielle, ethniquement et géographiquement, et que la diversité de ses cultures constitue l'une de ses richesses".*

Ils le savent, oui, même s'ils se refusent à l'admettre en public au nom de la défense d'une idéologie jacobine désuète et moribonde. Quant aux conséquences à en tirer...

MITTERRAND

Depuis le 8 janvier, on a beaucoup dit et écrit sur l'homme privé que fut François Mitterrand, sur sa personnalité, aussi forte et singulière qu'elle fut controversée. Nous n'y ajouterons pas, n'ayant jamais eu à connaître l'homme dans son intimité. Nous avons admiré comme d'autres sa détermination et son courage face à la maladie dont on apprend qu'il se savait atteint depuis les premiers mois de son premier septennat. La maladie et la perception de l'imminence d'une issue fatale rendent humains et donc plus proches les êtres qui paraissaient hier encore inaccessibles, voire comme détachés des contingences terrestres. Ce sentiment universellement partagé est respectable.



Mais François Mitterrand fut aussi et d'abord un homme public. Ce statut d'homme public, il l'a choisi très tôt comme est venu le rappeler à la télévision François Dalle, ancien patron de l'Oréal et condisciple du jeune étudiant charentais" monté" à Paris pour ses études de droit. Mitterrand a vécu de bout en bout de, par et pour la politique, même si son engagement et sa carrière ont suivi un parcours sinusoïdal.

François Mitterrand n'est pas devenu Président de la République par hasard si tant est qu'on puisse le devenir en France malgré soi – l'attitude récente de Jacques Delors tendrait à prouver le contraire. Le destin d'un Vaclav Havel n'a que peu de chances de se réaliser au pays de de Gaulle... Il n'est donc pas indécent de se pencher sur le bilan politique du Président que fut Mitterrand, non pour le juger – nous ne sommes pas un tribunal – mais pour l'évaluer au regard des attentes et des espoirs que son élection suscita chez les militants et sympathisants des partis régionalistes et autonomistes de progrès.

Une "autre politique" pour quelques mois...

Les acquis ne sont pas négligeables et portent même une forte charge symbolique du point de vue des droits de l'homme et des libertés. En tout premier lieu, il y eut bien sûr l'abolition de la peine de mort. La France, "pays des droits de l'homme", ne fut pas la première à abolir l'institution du crime de sang froid, il s'en faut même de beaucoup mais Mitterrand restera à jamais celui qui a remisé l'arme de la Terreur dans les oubliettes de l'Histoire. Ne fût-ce que pour cela, celles et ceux qui ont voté Mitterrand contre Giscard en 1981 n'ont pas à rougir de leur choix ni à le maudire.

L'abolition de la Cour de Sûreté de l'Etat permit, notamment, la libération de dizaines de Bretons, Basques et Corses embastillés sous Giscard au terme de procès arbitraires. Il y eut aussi la libération des ondes radio, même si, bien vite, les pionniers des radios libres associatives furent éliminés ou marginalisés par les puissances de l'argent et que ces mêmes puissances imposèrent autant qu'elles bénéficièrent de la création de nouvelles chaînes de télévision à partir de 1985. Aujourd'hui encore, le monde des médias est un univers clos – le fameux 4e pouvoir – auquel n'accède pas qui veut, mais il faut avoir connu le temps où la "Voix de son maître" débitait chaque soir, à 20 h, le sermon du Pouvoir pour ne pas regretter le règne finissant du giscardisme.

Sur le plan social, l'arrivée de Mitterrand à l'Elysée permit aussi plusieurs avancées notables : la 5e semaine de congés payés, un relèvement sensible du SMIC, les 39 h, la retraite à 60 ans. En Bretagne, il y eut aussi l'abandon du projet de centrale nucléaire de Plogoff et en Occitanie, celui de la militarisation du Larzac... et ce n'était pas rien.

... puis la soumission à l'orthodoxie libérale

Tout cela fut acquis entre mai 1981 et mars 1982. Ensuite... Ensuite, il y eut le blocage des prix et des salaires, dès juin 1982, et la soumission progressive à l'orthodoxie libérale qui déjà, avait placé au pouvoir Ronald Reagan et Margareth Thatcher. La gauche régnante venait de renoncer à mener une autre politique que celle que lui dictaient les puissances financières et les multinationales. Il s'agirait dès lors de "limiter la casse" sur le plan social, autant que faire se peut, en instituant par exemple les TUC sous Laurent Fabius puis le RMI sous Michel Rocard. Les "travailleurs précaires", expression plus convenable que le "sous-prolétariat" de l'entre deux-guerres, allaient voir rapidement leur nombre gonfler jusqu'à égaler, voire dépasser celui des chômeurs officiellement recensés.

Certes, les périodes de cohabitation avec la droite ont vu Jacques Chirac puis Edouard Balladur savonner abondamment la planche, mais le pli du libéralisme triomphant fut pris bien avant la première cohabitation et l'aggravation des inégalités sociales et régionales s'est poursuivie invariablement tout au long des années 80 et jusqu'à aujourd'hui. Sans doute, François Mitterrand n'en a-t-il pas voulu ainsi, mais la réalité est là, incontournable. Ses deux septennats ont été d'abord ceux d'une régression sociale et d'une inégalité de traitement croissante entre les territoires à laquelle la politique des Grands Travaux n'a pas peu contribué.

Europe inachevée – décentralisation ratée

Il y aurait beaucoup à dire sur l'action de François Mitterrand sur la scène internationale. Le bilan est clairement décevant, il l'est d'autant plus à la relecture du fameux discours de Cancun (oct. 81). Que de belles promesses fanées... Son attitude dans le conflit déclenché par les extrémistes serbes, qu'il s'est toujours refusé à identifier comme les agresseurs, a suscité à juste titre bien des protestations. A bout d'argument, il s'est cru autorisé à rappeler le passé des Croates pendant la seconde guerre mondiale, oubliant par là-même qu'on pouvait en dire au moins autant des Allemands... Il a participé sans sourciller à la Guerre du Golfe dont on sait aujourd'hui, sans vouloir d'aucune façon absoudre de ses crimes le tyran Saddam, qu'elle a été voulue et incitée par les États-Unis. Mais sa plus grande nature des rapports entre la France, ex-puissance coloniale, et ses anciennes colonies d'Afrique. Colonia-

OU L'ÉCHEC D'UNE CERTAINE GAUCHE

liste convaincu au moins jusqu'à la fin des années cinquante, Mitterrand a sacrifié les exigences de la démocratie en Afrique pour leur préférer la majesté de la francophonie qu'il n'a jamais cessé de penser comme un empire virtuel. Nous lui reconnaîtrons cependant une action résolue et peut-être décisive dans la recherche d'une solution pacifique au conflit du Proche Orient.

Européen sincère et convaincu, Mitterrand a perçu mieux que d'autres, y compris à gauche, la nécessité impérieuse d'un dépassement de l'Etat-Nation France pour forger les outils d'une nouvelle régulation économique à l'heure où les sociétés occidentales, par la révolution informatique, passaient de l'internationalisation de l'ère industrielle à la mondialisation de l'ère informationnelle. Mais outre qu'il n'a jamais su se libérer de la part de mythe qui s'attache à l'Etat en France, Mitterrand était obnubilé par les exigences de compétitivité du credo libéral. D'ailleurs, le principe de compétitivité, foncièrement libéral mais sanctifié par l'Elysée, s'est imposé rapidement dans le discours et la politique des responsables socialistes, à tous les niveaux de responsabilité. De ce fait, Mitterrand, comme tant d'autres, a réduit le facteur social à une simple variable d'ajustement, ce qui laisse l'Europe dans l'Etat qu'on lui connaît.

Jacobin impénitent, il a raté la décentralisation – la "grande affaire" de son premier septennat, selon ses propres termes. Raté pour avoir préféré le département, création et simple rouage du pouvoir central, aux autonomies régionales que la construction européenne précisément et la mondialisation rendaient pourtant indispensables. Son acharnement à vouloir maintenir l'élection des conseillers régionaux dans le cadre départemental, ce qui est une insulte au bon sens, en témoigne suffisamment. Raté aussi pour avoir permis le cumul des mandats, plus particulièrement les mandats exécutifs, donc le notabilisme. Raté enfin pour avoir maintenu à tous les échelons administratifs le schéma élyséen, et somme toute digne des monarques de Versailles, d'un exécutif omnipotent, c'est-à-dire préparant, imposant et exécutant les décisions. Le résultat est navrant : la décentralisation, qui aurait dû revitaliser la démocratie en impliquant davantage les citoyens dans la vie publique, a surtout servi de pompe à finance pour les partis institutionnels, a multiplié les financements croisés, donc les gaspillages et la perte de sens de l'action publique, et a permis au pouvoir central de se décharger sur les collectivités locales de toujours davantage de contraintes de financement tout en comprimant les dotations d'Etat et en continuant à veiller jalousement sur les Tables de la Loi.

Mitterrand : un homme du XIX[e] siècle ?



L'Etat français est resté fondamentalement jacobin, c'est-à-dire immuable dans son rapport autoritaire au citoyen, et Mitterrand n'a pas cherché à le changer car, persuadé que la cause principale de l'affaiblissement de la France résidait dans un déficit d'échelle dû à la perte de son empire colonial et non pas dans son organisation propre, il s'est convaincu que la conduite de "l'aventure européenne" par la France, qui se justifiait à ses yeux par la détention de l'arme nucléaire, suffirait à lui ouvrir les portes du renouveau. Mais l'Europe n'est pas une extension de la France, et les exigences de souplesse et d'adaptation qu'elle implique se heurtent à la lourdeur du système politique et administratif français. Il se peut que François Mitterrand ait confondu le Traité de Maastricht et le Traité de Berlin qui partagea un temps l'Afrique entre puissances européennes. Il y avait du Jules Ferry chez cet homme-là, mais ses références historiques l'ont empêché de voir clair. La force des sociétés ne réside plus dans la possession des territoires mais dans la capacité à les organiser, non plus que dans un contrôle napoléonien des populations, mais dans leur capacité d'innovation et d'adaptation. Autant de choses qui ne se décrètent pas mais reposent sur un contrat social et politique clairement débattu, défini et approuvé par le plus grand nombre.

Nous expliquera-t-on jamais pourquoi, en dehors de l'Allemagne dont on sait le système fédéral, les niveaux de vie les plus élevés en Europe se rencontrent au Luxembourg (380.000 habitants) et au Danemark (5 millions) ? Si la place du secteur bancaire est un facteur d'explication, mais certes pas suffisant pour le Luxembourg, il ne l'est en aucune façon pour le Danemark. Oui, posera-t-on jamais les bonnes questions en France ?

"L'Histoire jugera", c'est la formule convenue dont nombre de notables ont usé au décès de l'ancien Président. Il nous semble que l'Histoire a déjà jugé. Et sauf à penser que Chirac pourrait faire pire que Mitterrand – ce qui n'est pas exclu – il est douteux qu'elle retienne de ces deux septennats qu'ils contribuèrent de manière décisive au progrès de la démocratie et de l'esprit de solidarité entre les hommes. Mais parce que l'échec du seul président de gauche élu au suffrage universel dans l'histoire de la République française est aussi l'échec du Parti socialiste, les années Mitterrand n'ont pas fini d'interroger la gauche française sur sa capacité à changer vraiment l'Etat dans l'idée qu'il se fait de lui-même et dans l'idée que s'en font les Français, pour que les citoyens enfin dignes de ce nom de viennent les acteurs de leur propre destinée. Oui, la gauche française n'a pas fini de se questionner... C'est du moins ce que nous pouvons nous souhaiter.

Christian GUYONVARC'H
secrétaire général de
Régions et Peuples solidaires

Rappels des temps œcuméniques

Herri GOURMELEN
Membre du Bureau Politique
Responsable des Affaires Extérieures

Brest le 1er juin 1981

à Monsieur le Président
de la République

Monsieur le Président,

L'UNION DEMOCRATIQUE BRETONNE a salué votre élection en totale solidarité avec les travailleurs et tous les démocrates français. Votre élection, nous l'avons dit, représente un espoir pour le peuple breton après des décennies de mépris et de sujétion.

De même que nous avons lutté pour l'avènement d'un Président de Gauche, de même nous continuerons à lutter pour donner à chaque Breton en particulier et à la collectivité bretonne dans son ensemble, la maîtrise de leur avenir.

Dans l'immédiat, nos préoccupations vont à l'amélioration des conditions d'existence des travailleurs bretons, victimes comme vous le savez de la surexploitation propre à un pays dominé, directement frappé par l'actuel redéploiement capitaliste.

Il y a urgence en ce qui concerne les revendications des travailleurs notamment en matière de salaire minimum et de durée du travail.

Il y a urgence en ce qui concerne les mesures économiques quand on sait que la Bretagne compte aujourd'hui 125.000 chômeurs. Nous posons en principe que les secteurs nationalisés soient utilisés prioritairement au développement des régions sous-industrialisées et que toutes les mesures prises ne trouveront leur sens et leur efficacité que dans le cadre d'une véritable Régionalisation.

Enfin, la volonté de renouveau démocratique que vous représentez et le principe du "droit à la différence" que vous reconnaissez aux Bretons, devraient à notre sens se concrétiser par des engagements précis et immédiats sur les points suivants :

L'abandon de tout projet de centrale nucléaire en Bretagne, amnistie en faveur des prisonniers politiques, intégration des Ecoles DIWAN dans le service public d'Education, le retour de la Loire-Atlantique dans l'ensemble breton, la suppression des préfets, le scrutin proportionnel intégral en ce qui concerne les élections municipales, cantonales et régionales.

Confiants dans la volonté de changement qui s'affirme en Bretagne,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président,
l'expression de notre profond respect.

H. GOURMELEN

PRÉSIDENCE DE LA REPUBLIQUE
Le Secrétaire Général

Paris, le 3 juillet 1981

à M. GOURMELEN
Union Démocratique
Bretonne
SAINT-MALO

Monsieur,

Le Président, qui a été très sensible aux félicitations que vous avez bien voulu lui adresser à la suite de son élection, m'a chargé de vous en exprimer ses remerciements.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Avec mon bon souvenir,

Pierre BEREGOVOY

Un statut pour la Bretagne

Les récentes déclarations de M. Defferre (France-Inter du 15/7) ne laissent pas d'inquiéter. Au lieu d'une véritable Régionalisation apparaît une réforme administrative de nature technique qui maintient le cadre départemental, se contente de modifier les pouvoirs des préfets, maintient l'actuel découpage régional. Seule la situation de la Corse justifie, aux yeux du ministre un statut spécial, du fait de l'insularité... et de la violence ! Propos pour le moins troublants...

La première visite du Chef de l'État en Bretagne est pour la base sous-marine de l'Île Longue, symbole de la militarisation de la Bretagne. Et pourtant, comme tous les responsables politiques français, F. Mitterrand a dans le passé choisi notre pays pour développer le thème de la régionalisation, mieux, du "droit à la différence". En effet, la Bretagne a joué dans les 25 dernières années le rôle de creuset de l'"idée régionale", tant la situation économique et sociale mettait en cause le centralisme de l'État français – outil efficace du capitalisme –, tant était forte la volonté d'assurer l'avenir collectif de la Communauté bretonne.

La droite depuis 20 ans s'est toujours opposée à tout projet d'ensemble destiné à résoudre le problème breton. La doctrine officielle était qu'il y avait **des** problèmes et non **un** problème breton. Monsieur Debré allant jusqu'à proscrire le nom même de Bretagne. Notre pays n'existait plus, perdu dans le "Grand Ouest", divisé entre "l'Ouest" et l'"Extrême-Ouest" (sic).

Les dirigeants refusaient tout projet global : au lieu de la Loi-Programme, quelques mesures de décentralisation sous de Gaulle – en fait les miettes de

pour les fous de Dieu et les autres

particulier est nécessaire

la croissance des années 60 –, au lieu d'une authentique politique culturelle une Charte "peau de chagrin" sous Giscard d'Estaing, Charte octroyée de surcroît et non pas élaborée par les Bretons eux-mêmes.

Il serait paradoxal et sans doute dangereux que les socialistes aujourd'hui au pouvoir et dont les succès en Bretagne sont fondamentalement dus à la volonté de ses habitants d'assurer l'avenir de leurs enfants, refusent d'accorder au peuple breton le statut que réclament :

– sa position géographique excentrée par rapport aux centres développés du Marché Commun ;

– sa vocation maritime ;

– les difficultés structurelles de son économie ;

– son originalité culturelle (langues, histoire, mentalités collectives) ;

– la volonté populaire de vivre et travailler en Bretagne.

Un statut de régionalisation particulier

– réintégrant la Loire-Atlantique ;

– remplaçant la division départementale artificielle (Redon, Carhaix...) par une organisation en "pays" unités géographiques, économiques, humaines véritables ;

– instituant une Assemblée bretonne exerçant les compétences actuelles de l'EPR, des conseils généraux, des services préfectoraux ;

– créant un Comité Économique et Social réellement représentatif où les travailleurs seront majoritaires comme ils le sont dans la population.

(Communiqué du 24/7/81)

LE PRÉSIDENT DE LA REPUBLIQUE

Paris, le 4 août 1981

à Monsieur le Président du groupe des élus U.D.B.

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu me remettre une lettre, lors de ma visite à Brest le 24 juillet dernier, au nom du Groupe des Elus U.D.B. du Conseil Municipal et je vous en remercie.

Je me réjouis, avec vous, des nouveaux rapports, plus confiants, qui s'instaurent entre la Bretagne et le Gouvernement.

Je sais que votre organisation participe, au plan régional, à la nouvelle majorité qui soutient la politique dont j'ai défini les grandes orientations et que le Gouvernement met en œuvre.

C'est pourquoi j'ai demandé aux Ministres à qui vous avez demandé audience de bien vouloir accueillir votre requête avec bienveillance.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes meilleurs sentiments.

François MITTERRAND

Herri GOURMELEN
Responsable au Service
des Affaires Extérieures

St-Malo, le 13 octobre 1981

à Monsieur Gaston DEFFERRE
Ministre de l'Intérieur et
de la Décentralisation

Monsieur le Ministre,

Lors de votre visite à la Municipalité de Lorient, le 26 septembre dernier, vous avez indiqué à Joël GUEGAN, conseiller municipal U.D.B., que vous entendiez donner une suite favorable à la demande d'entrevue que je vous avais adressée au nom de notre Parti le 6 juillet dernier. Je prends donc la liberté de vous solliciter à nouveau, convaincu du rôle de l'U.D.B. dans l'instauration de rapports plus confiants entre la Bretagne et le Gouvernement, pour reprendre l'expression du Président de la République dans sa lettre à nos élus brestois.

Veuillez croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de notre parfaite considération.

H. GOURMELEN

Névrose mitterrandienne

Jean-Jacques Cambadélis, secrétaire national aux relations extérieures du PS, a déclaré sur RTL le 18 janvier : *"Je mesure l'immense espoir que François Mitterrand a apporté en 1981 mais aussi l'immense déception qui est intervenue après. Je souhaite que la gauche et l'ensemble des élites rompent un peu avec le rapport névrotique qu'ils ont".*

Manifestement, ceux de l'Union Démocratique Bretonne ne font pas partie des élites...

Une certaine idée de la République

Comme la France a changé depuis quinze ans ! Un homme n'a pas compté pour rien dans ces bouleversements. On l'a tant encensé sa dernière heure passée, les reproches furent si feutrés, que l'on a quelque scrupule, face à l'unanimisme de circonstance et à si peu de distance du douloureux événement, à risquer la discordance du propos. Pourtant, la Vérité doit souffrir l'énoncé de quelques vérités.

On se disait socialiste

Insidieusement la France a été petit à petit grignotée par le libéralisme économique, par le règne triomphant du Marché érigé en valeur suprême. D'autres valeurs, légitimes, incarnant la pensée socialiste sont progressivement tombées en désuétude quand elles ne sont pas tournées en ridicule par les chantres de la pensée unique. Il en va ainsi du droit au travail et de la protection sociale pourtant inscrits en préambule de la Constitution de la République.

Tout désormais est subordonné à la prétendue efficacité du marché. Le déroulement inexorable des dernières années est l'histoire minutieuse de tous les reculs de la société face à la logique marchande et à la spéculation financière. Tout se vend et s'achète, y compris le récit de la maladie mortelle des grands hommes.

Le bilan est sombre, aux antipodes de l'espoir qui porta la gauche au pouvoir en mai 1981. Depuis le tournant de la rigueur monétariste de 1983, l'emploi n'a cessé d'être sacrifié sur l'autel du franc fort. Les mesures prises régulièrement pour renforcer la flexibilité du travail, et qui devaient permettre aux entreprises – selon les incessantes incantations du Patronat – de créer de nombreux emplois, ont eu surtout pour effets la montée de la précarité des salariés, le développement du chômage et de l'exclusion, la profusion des stages bidons, des faux emplois, des petits boulots.

Le monde du travail et, plus largement, la société tout entière ont éclaté. C'est la revanche du Capital tellement "martyrisé" par l'Etat-providence. Ce capital si généreusement servi par une fiscalité préférant trapper les revenus du travail. Depuis une douzaine d'années les revenus du patrimoine ont beaucoup plus augmenté que ceux de l'activité. On envie les rentiers ; on désespère les travailleurs. Et l'argent devint roi ; Tapie le flambeur en fut le meilleur serviteur et servit de modèle. Cependant, face à cette décrépitude bien réelle, il convenait de se montrer rassurant. Régulièrement, on faisait une déclaration péremptoire et solennelle à la télévision, une sorte de bulletin de santé idéologique : *"Je suis socialiste"*. Le peuple, que l'on ne peut duper très longtemps, avait sans doute fini par trouver cocasse cette formule prononcée sous la vague déferlante du néo-libéralisme. La droite n'avait plus qu'à revenir ; on lui avait tellement bien préparé la place.

Un héritage à valoriser d'urgence

Comment s'étonner qu'après tant de coups portés à la société, les mots eux-mêmes en aient souffert, au point d'en perdre leur sens. Il est devenu possible de parler de *réforme* à propos de ce qui n'est qu'une contre-réforme, une atteinte à la légitime protection sociale. Il n'est plus incongru de parler des *privilèges* de ceux qui n'ont pas la malchance de connaître l'insécurité de l'emploi ou de craindre pour leur retraite. Il sera bientôt permis de remplacer le *service public*, notion pétrie par l'histoire et la tradition républicaine de la France, par le *service universel*, notion "européenne" modelée par dix années de thatchérisme et par l'ouverture aux intérêts américains.

Ainsi, la droite pensait pouvoir jouer sur du velours, avec la complicité des médias et d'un bon nombre d'intellectuels, y compris de gauche. Hélas, on s'aperçut soudain que le peuple, pourtant considéré comme ignorant, ne goûtait pas ce travestissement du sens des mots.

Le peuple veut des réformes, des vraies. Pas la délabrement organisé de constructions édifiées par tant d'années de lutte des aînés. Le peuple sait où sont les privilèges, qui sont les nantis. Les 20 % des Français les plus riches accaparent 69,8 % du patrimoine national tandis que les 40 % les plus modestes n'en "possèdent" que 2,8 % (1) ! Auquel de ces deux groupes appartiennent donc les *privilégiés* de la SNCF, de la RATP et de La Poste ? Le peuple sait aussi que le démantèlement du service public est synonyme de discrimination sociale et géographique.

L'élite politico-médiatique espère que la colère populaire toute récente ne sera bientôt qu'un mauvais souvenir, celui d'un dernier soubresaut avant que chacun ne devienne enfin raisonnable et que le cours *naturel* des choses ne reprenne. C'est sans doute ce qu'exprimait un éminent journaliste du *Point*, quand il écrivait : *"Avec un bric-à-brac d'archaïsmes en tout genre, le million qui défile exhibe sa reculade devant le monde moderne, sa peur d'une société libérale qui prend partout ses quartiers dans le monde. Elle n'a pas encore implanté en France sa culture d'hommes libres et adultes, ses mécanismes d'ajustement, sa machinerie souple et contractuelle (2)."*

Risquons une question : si la France a eu à sa tête pendant quinze ans un homme visionnaire et influent, comment expliquer que ce pays ait tant sacrifié à la mondialisation libérale qui fait si bien le tri entre les libertés imprescriptibles des possédants et les libertés injustifiées des déshérités ? Les intellectuels sont aujourd'hui tellement peu nombreux à croire que l'on peut encore changer le monde – au lieu de se soumettre à sa logique purement marchande –, que cette question peut paraître sans intérêt. Une société va mal quand ses intellectuels sont si soumis.

Bas les masques

Nous en sommes là. Et plus loin encore. N'a-t-on pas vu Emmanuel Leroy-Ladurie participer à une manifestation d'usagers des transports qui, en raclant tous les fonds de tiroirs les plus réactionnaires, ne réunit qu'un millier de personnes. Souvent la soumission est ridicule !

Ainsi, l'héritage est triste ? La marque des grands hommes suscite des comparaisons. A ce titre, le récent défunt n'est pas Jaurès, dont toute l'histoire n'est que la quête inlassable du progrès social, mais Clemenceau, dont l'existence politique entière est la recherche incessante du pouvoir (3).

Qu'importe ! La Légende n'a que faire de la réalité historique. Elle a seulement besoin pour se forger puis vagabonder vers les générations futures, de ne retenir d'un personnage que certains aspects et d'en déformer d'autres. Souhaitons donc bonne route et longue vie au mythe errant.

Yann FIEVET

(1) Chiffres Insee.

(2) Claude Imbert. *Le Point*, 16 décembre 1995.

(3) Pouz une saisissante comparaison entre le Tigre et le Florentin, on lira le remarquable livre d'Edwy Plénel, *La part d'ombre*, Folio actuels, 1994.

POBL VREIZH

- **Kernigelled ar goañv**
- **Fanch Peru**
- **Dewezhiad peder e brezhoneg. Al Liamm. Brud Nevez. Had ar Peoc'h.**

Kernigelled ar goañv

gant Fañch Treger

Eilvet rann warn-ugent :

Er gêr vras

Deuet eo Herve ar Sidaner da Roazhon da welet e vab Jakez, studier er gêr-mañ. Kas a ra hemañ e dad gantañ da zebriñ e ti "Mac Donald", un ostaleri vras, giz Bro-Amerika, e-kreiz kêr. Mont a reont da azezañ ouzh taol. Ur bern tud a zo ebarzh ar sal debriñ.

– Un "casse-dalle", s'il vous plaît, eme ur paotr yaouank d'ur servijer, e-kichen Jakez.

– Holla 'vat, eme Herve, ur c'hazh dall ? Amañ e vez servijet kizhier d'an dud ? Ha kizhier dall ouzhpenn ?

– Ne vez ket, tad ! Eme Jakez. "Casse-dalle" a sinifi un dra bennak evit terriñ an naon, ur seurt sandwich.

– A, ya ! Un tamm bara-pastez, kwâ !

– Ya, un dra bennak evel-se.

– Ha galleg eo ar ger-se ?

– Ya, galleg podoù, tad. Se 'zo evel ur "hot dog" n'eo ket ur c'hi tomm met ur (c'h) "casse-dalle" gant un tamm chaosis tomm e-barzh. Hag ar ger-se a zo amerikan.

– Ro peoc'h din gant ar geusteurenn-se, Jakez ! Gwelloc'h eo mont da lec'h all.

– Ale ! Deomp da ostaleri "an daol vat", neuze. Eno e vo posupl debriñ ur c'houskous Breizh-Izel.

– "Kousk, kousk, Breizh-Izel, Bro ken mat", Me a gane ar ganaouenn – se gwechall. Met evit lâret dit ar wirionez eo gwelloc'h din mont da zebriñ krampouezh.

– Deomp da di-krampouezh "Ar billig tomm", neuze ! Eme Jakez.

– Ya, eno da vihanañ e ouezin petra 'vo e-barzh ma asied !

(Emañ bremañ Herve hag e vab e ti-krampouezh ar "billig tomm". Degaset eo bet roll ar meuzioù dezhe).

– Sell dioutañ, Jakez ! Me ne gomprenan mann ebet e-barzh an traoùse. Petra eo se "forestière" ?

– Feiz, ur grampouezhenn ed-du gant koaven ha togoù-touseg.

– A ! Ya, gwelet a ran. Hag unan "complète" ?

– Se, eme Jakez, a zo ur grampouezhenn ed-du gant un ui, un tamm morzhed-hoc'h, ha fourmaj.

– Ac'hanta ! Me, eme Herve, am bo ur grampouezhenn "forestière" da gentañ hag unan "complète" war-

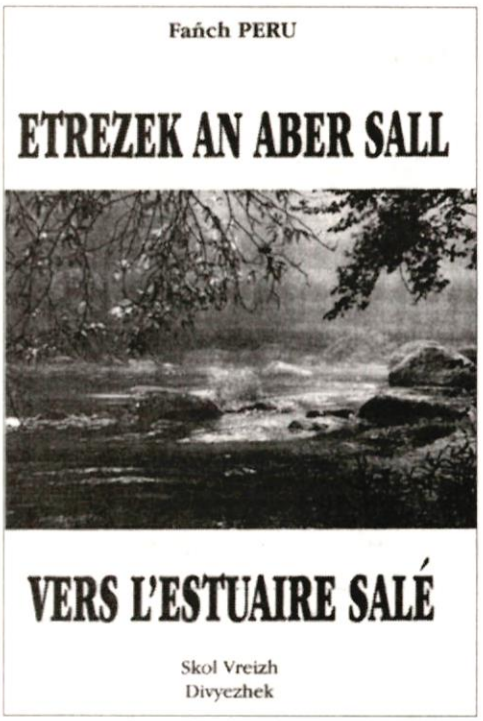


Fanch Péru

Fañch Treger a zo anavezet mat gant lennerien *Pobl Vreizh*. Ha Fañch Peru da heul ! Dastumet en deus en ul levr bihan barzhonegoù. Un dra nevez evidomp, digant an Tregeriad-se : *"Etrezek an aber sall"*. Rak ur bourmenadenn eo ahed ar "rinier vras", Al leger. Skrivet eo bet e brezhoneg, met al leor a zo divyezhek :

"An destenn c'halleg kinniget adal n'eo ket un droidigezh ger ha ger eus an destenn vrezhonek. Re zisheñvel eo an yezh".

Barzhonegoù berr, a-wechoù nemet teir pe beder werzenn. A-wechoù hiroc'h. Notennoù evit ur frapad berrbad, un drivliadenn verr-



bad, savet diwar ul labous, ur pesk, red an dour. Ha tu da huñvreal :

"Ar pont kozh
Pe e skeudenn er stêr
Pehini eo ar
c'haerañ ?"

Ul levrig da lenn a-nebeudoù, trankilik, pa vo fall an amzer, da skouer, evit adkavout levenez ar vuhez, barzhoniezh ar bemdez, puchet brav en ur gador-vrec'h. Hag o sellet ouzh luc'hskeudennoù ar golo, graet gant ar barzh e-unan.

Glaoda MILLOUR

Kernigelled ar goañv *(heul)*

gentañ hag unan "complète" warlerc'h ha goude e vo gwelet.

– Ha da evañ, tad ?

– A ! Ur chopinad chistr 'zo mat.

– Me, eme Herve am bo ur volennad laezh-ribod.

Yannig, degas deomp mar plij bep a grampouezhenn "forestière" ha neuze ur chopinad chistr hag ur volennad laezh-ribod.

– Mat eo. Ne vin ket pell, eme Yannig ar servijer.

– Hemañ a oar brezhoneg ? A c'houlenn Herve digant e vab.

– Ya 'vat. Deus Langoad eo. Yannig ar C'halvez eo e anv.

– N'eo ket ur mab da Soaig ar C'halvez, geo ?

– Geo, just.

– Mâ ! Eme Herve n'am bije ket anavezet anezhañ ha koulskoude 'm eus bet gwelet anezhañ alies pa oa bihan.

– O ! Ya, da.

– Mat an traoù ganit er skol ? Eme Herve d'e vab.

– Ya, derc'hel da vont. Start awalc'h eo al labour.

– Ya, sur. Met bremañ, mab, eo ret kaout deskadurezh a-raok kaout ur vicher vat.

– Ya ha c'hoazh ! Eme Herve.

– Mâ, pell emañ ar re-mañ ivez !

– O ! En tiez-krampouezh e vez ret kaout amzer.

– Ya, gwelet a ran.

– A ! Sell, erru eo.

– Sell amañ ar c'hrampouezh. Diwallit ! Tomm int. Ha sell amañ ar chistr hag al laezh-ribod.

– Bennozh-Doue dit, Yannig, eme Jakez. (Emaint bremañ o tebriñ o c'hrampouezh).

– Mâ, Jakez, lâret e vez "forestière" met homañ zo unan, sur. Blaz ar c'hoad a zo ganti ken ez eus.

– An togoù-touseg marteze ?

– Marteze a-walc'h !

– Hag ar chistr ?

– Chistr merc'hed, evel-just, eme Herve. Re dous evidon-me. Me eo gwelloc'h din chistr ar gêr, un tamm bihan c'hwerv, aze.

– Petra faot dit, tad ? E kêr emaomp amañ.

– Ya, gwelet a ran.

– Ha bremañ ? Eme ar servijer.

– Feiz, div grampouezhenn "complete".

– Mat eo.

– Un eur hanter dija ! Tremen a ra an amzer, eme Herve.

– Ya, gwir eo. Emañ Yannig o tont. (Bet o deus an eil grampouezhenn).

– Jakez, homañ a zo bouc'h paotr ! Me gwechall, a zebre nav pe dek krampouezhenn d'am merenn. Met ne oant ket krampouezh evel-hen. Ne stambouc'hent ket evel ar re-mañ. Ne veze ket ur bern fardaj e-barzh !

– Ar re-mañ n'int ket krampouezh gwinizh, tad, krampouezh ed-du int.

– Me eo leun ma c'hof dija ! Hag araok un eur amañ am bo naon adarre. A-benn kentañ tro e yimp da zebriñ un tamm kig soubenn e tu-bennak.

– E-kichen plasenn Santez Anna, neuze marteze, eme Jakez. A ! Met gwir eo n'eus ket ken. Eno e oa un ostaleri vat n'eus ket pell, ar "Grandgousier", e-lec'h e oa posupl kaout soubenn vat gant kig bevin. Met serret eo bremañ ! 'Meus aon ez eus ur "pizzeria" en he flas. Ma n'eo ket spontus !

(Da vezañ kendalc'het)

Dewezhiad peder e brezhoneg :

Breizh : Hag an tu-dehoù pellañ ?

Aozañ a ra ar gevredigezh Kinnig un dewezhiad preder e brezhoneg war an danvez.

D'an 9 a viz Meurzh 1996 eus 9 eur da 17 eur e Kreizenn "An Oaled" e Treglonou (Bro-Leon)

Roll labour an dewezh

Adalek 9 eur : "An Emsav hag an tu-dehoù pellañ" gand Ronan Calvez kelenner waran istor

12 eur 30 : Pred a-gevret

Adalek 14 eur : "Ar re yaouank hag an tu-dehoù pellañ" brenjoù dozet gand ar sindikad "Dazont"

Kasit ho enskivadur da Alain Kervern, 7 straedig Kerivin, 29200 Brest

pe da Fernand Kerouredan, Ker Anna, Hent Keravel, 29830 Sant Pabu (gant ur chekenn a 30 lur evit ar preg hag all war Kinnig-Brest).

Ul lizher a vo kaset deoc'h goude-se ma z'oc'h enskrivet da vat.

ENSKRIVADUR

ANV .....

ANV BIHAN .....

CHOMLEC'H. .....

.....

NIVER POST/KER.....

PELG .....

a fell dezhañ kemerout perzh e devezhiad KINNIG d'an 9 a vis Meurzh 1996

Al Liamm (niverenn 293)

Krog-mat oa ar bloaz nevez pa erruas gant al lennerien niverenn diwezhañ 1995, dale ganti. Da nebeutañ, a vent vat oa, gant 120 pajenn enni. Ha danvez ivez.

Ur bluenn vat eo hini Soaz an Awen, ur gembreadez, a ginnig un danevell, "Soazig Valentine". Fent ha melkoni a zo gant hec'h istor, koulz ha gant hini Alan Tangi, "Dismantr ar meuriad". Moarvat ez eo re wir, siwazh, an daolenn kinniget gant hemañ, ken ma hiris hol livenn-gein ouzh he lenn.

Gant Per Denez e teuomp war istor an Emsav gant e envorennoù a-zivout Yann ar Beg ; ar mousc'hoarzh a damguzh an anken. A lennegezh e vo kont gant Goulc'han Kervella en e skrid "Kervarker, an Uhel hag all", a santer ennañ c'hwervoni en abeq d'an nebeut a stad a reer eus ar c'hoariva hag ar varzhoniezh vrezhonek. Ne guitaomp ket al lennegezh nag an Emsav e pennad Reun ar C'halan "ar spered broadel ha lennegezh vrezhonek an amzer-vremañ". Un dudi eo lenn e evezhiadennoù, evel boaz. Gant an hevelep erv ez eomp bepred e kendalc'h studiadenn Yvan Guehennec war Emsavadeg ar paper-timbr.

Peta menegiñ c'hoazh ? Ken dudius-all eo danevell Erwan Tranvouez, "Kanerezed Brest", troidigezh gant Anke Simon ul lod (re verr) eus ul levr diwar dorn Rainer Maria Rilke, daou c'hoari kinniget gant Yann Gerven, a roio marteze poan benn da veur a hini, barzhoneg vrav Mab Alan, "Gwirvoud", ha notennoù puilh ha kelaouus.

Marzhin KROGENNEG

Brud Nevez

Daoust d'al labour divent graet gant skipailh *Brud Nevez (Emgleo Breiz + Ar Skol Vrezoneg + Al leur Nevez hag ivez e galleg, Editions du Liogan)* ul labour a-bouez, e vez roet deomp deg gwech ar bloaz niverennoù *Brud Nevez, "kelaouenn vrezoneg"*, evel ma vez skrivet war ar bajenn gentañ. Kelaouenn ? Kelc'hgelaouenn ? Evel ma blijo deoc'h.

E niverenn 190 e vo kavet da gentañ, evel just, *"Barzonegou"*. Tri barzhoneg, nevez savet, gant Mai Ewen. (Kinniget 'zo bet deomp warlene un dastumad savet ganti : *Amskeud*). *An Tram Dirollet*, ur barzhoneg savet gant Nikolay Gumilev (1886-1921), troet e brezhoneg gant J. Abasq.

War ugent pajenn bennak e vo kavet *"Rimadellou"*, bet dastumet gant Visant Fave. A bep seurt : furnez ha c'hoarzh ! Plijadur ha kentelioù !

Burzud dindan al loar, un danevell skrivet gant Gérard ar Floc'h : gwenaennoù o vont kuit...

Visant 'N Askol a gont dimp *"Eun devez e-touez meur a hini all, Hañv 1944"*. Skrivet evel just en e vrezhoneg, blaz Bro-Ouelo (gant un nebeud notennou), eñvorennoù paotred-ar-Strouezh.

Brud Nevez a ro deomp adarre tammoù skrid Yves Le Gallo, *"Bretagne". Enez ar Gêrveur* a lavar an titl. Met, e gwirionez ez eus ivez anv eus Bro-Gemene ha Bro-Bondi. "Brezoneg gand Yves Miossec".

Respontoù hag ivez goulennoù a vo klasket er studiadenn J. Delanoy, *"Kosañ anoiou-lehiou Breiz"*. Ha da heul *"Notennou diwar-benn ano ar Menez-Hom*, ha da fin ar pennad :

"Evel ma weler, n'eo ket bet diluziet g'hoaz ar gudenn. Kevrinus e chom c'hoaz – evidon atao – ano ar Menez-Hom".

Al leoriou hag ar muzik : Chan ar Gall a gomz diwar-benn *"Hag e paro an heol (4)"*, ur c'hasedig hag ul levrig, embannet gant Minihy Levenez (Trelevenez). *"Peurlipet eo, m'hel lar, al labour nevez-se"*.

Ha da echuiñ, *"A beb seurt"*, notennoù savet gant Andreo ar Merser.

Bruderezh a vez graet ivez evit leor nevez Jean Roparz, *"E bro Yvonne"*. *"Teir levrenn bet embannet"*. Evit gwir e vo kavet bremañ ar pemp levrenn hag a ya d'ober an oberenn. Komzet e vo diwar-benn al levrmañ e miz a zeu.

Gloada MILLOUR

Brud Nevez. 10 niverenn. 130 L. 6 rue Beaumarchais. 29200 Brest.

Had ar Peoc'h

Daou bla zo ema komite "Bosnia" Pondi e labourat evit ur peoc'h dereat e Yougoslavia gozh.

Dre darempredoù a zen da zen eo hon eus vennet mont war raok ha dibabet ganeomp ar gêriadenn "Tesanj" (distaget "techann", hag a zo 100 km e hanternoz Sarajevo.

Oet e oa lod ac'hanomp du-ze e miz ebrel warlene evit kas ur c'hamionat boued, louzeier, traou skol...

Ha breman, war c'houlenn tud Tesanj, ema en hor sonj kas du-ze ur c'hamionad had legumaj ha bokedoù.

Spi hon eus e vo losket ar vosniz e peoc'h evit labourat o farkeier ar blamañ.

Neuze, gant sekour an dud a youl vat hag a zo aman e Breizh, ni a gaso beteg Tesanj Had ar Peoc'h, evit ma vleunio en dro dazont bro Bosnia.

Mit c'hwevrer 96

– Dastumet a vo pakajoù haderezh bihan (klozet hervez lezenn dezo da dremenn an harzoù) : hariko glas pe sec'h, piz bihan, tomat, kourj a-beb seurt, komkombr, poavron, saladenn, karotez, beterabez, kaol, irvin, pour, persil,... + bokedoù.

– Digant al labourerien douar e vo goulennet had avaloù-douar, ognon, kignen ha chalotez.

– Ur Fest Noz a vo ganeomp e Silieg (Silfiac 56) d'ar 24 a viz c'hwevrer, gant : Koll e anv, Trouzerion, Fanfan hag e akordeon, Deredel – Le Gwern...

Ma faot deoc'h sekour ganeomp, e mod pe vod, pellgomzit da : Youenn ar C'heur, 97.25.37.53.

L'enseignement en breton de la maternelle au bac : PA RI TI, TO !

(si tu construis une maison, fais-lui un toit !)

En décembre dernier, l'Inspecteur d'Académie des Côtes d'Armor a fait connaître la décision ministérielle de refuser aux lycéens bilingues le droit de passer en breton l'épreuve d'Histoire-Géo au Bac, arguant du "caractère national de cet examen" dont "la réglementation s'applique à tous les élèves des lycées sans distinction et ne peut admettre de particularismes locaux".

Au-delà du mépris exprimé par la relégation de notre identité culturelle au rang de "particularisme local", la mauvaise foi de l'Éducation Nationaliste française doit être dénoncée :

– Comment peut-on justifier pédagogiquement qu'un enseignement assuré dans une langue pendant toute la scolarité secondaire fasse l'objet d'une évaluation dans une autre langue au bac ?

– Comment se fait-il que ce qui est refusé aux lycéens bretonnants soit accordé à leurs camarades des sections européennes : le fait de passer l'épreuve d'Histoire-Géo en allemand, à Rennes, serait-il plus compatible avec le caractère "national" de ce diplôme que de la passer en breton à Lannion ?

– Pourquoi ce qui est déjà admis pour le Brevet National des Collèges ne saurait-il l'être pour le bac ?

– Comment expliquer que le Ministère ait attendu 4 mois après la rentrée scolaire pour faire savoir qu'il faudrait préparer les lycéens à subir cette épreuve en français, et donc assurer cet enseignement en français, après avoir accepté qu'un professeur bretonnant assure le suivi en terminale ?

Une seule réponse : la volonté renouvelée de l'Éducation Nationaliste française de dénaturer l'enseignement bilingue, d'y réduire la part d'enseignement en breton à un strict alibi et, à terme, en lui ôtant ce qui fait sa raison d'être, de favoriser sa disparition.

C'est à cette même disparition que l'Éducation Nationaliste travaille encore en refusant un recrutement spécifique d'enseignants permettant de répondre à la demande parentale croissante en enseignement bilingue : 4 refus d'ouverture de classes bilingues en septembre 1995 ; en septembre prochain, c'est 15 nouveaux enseignants qui seraient nécessaires pour l'école publique dans l'Académie de Rennes, alors que seules 5 nouvelles enseignantes sortiront de l'IUFM...

Aujourd'hui c'est tout l'édifice construit au cours des 15 années passées qui est menacé faute de pouvoir être conduit à son terme : sa reconnaissance au Baccalauréat ; et faute de pouvoir s'ouvrir à un nombre de plus en plus large d'élèves grâce à un recrutement approprié d'enseignants. Aussi, l'Union des Enseignants de Breton (UGB) appelle-t-elle les personnes et les associations attachées à notre langue à prendre part aux **Manifestations du mercredi 14 février**, à partir de 16 h, devant le Rectorat d'Académie à Rennes et l'inspection Académique de Kemper :

– pour la reconnaissance du breton dans les examens et concours de l'Éducation Nationale ;

– pour un recrutement spécifique d'enseignants bilingues au Concours de professeurs des écoles et au CAPES.

Le Conseil d'Administration

de l'Union des Enseignants de Breton

Les résultats scolaires des élèves bilingues

1. La langue française n'a pas souffert de la présence d'une autre langue. Elle semble bénéficier au contraire des interactions entre les apprentissages : les deux langues se développent en synergie sans se porter préjudice et les enfants acquièrent une plus grande capacité de réflexion sur les langues qu'ils pratiquent.

2. Les connaissances mathématiques sont bien transmises dans la seconde langue. L'attention accrue des enseignants à l'égard de l'obstacle linguistique dans la présentation des contenus aide à la conceptualisation et exclut le verbalisme (la même remarque a été faite pour l'enseignement des sciences).

3. Les acquisitions dans la seconde langue : il semble que l'aisance orale dans la seconde langue ne soit pas aussi grande que dans la première langue. Néanmoins, les enfants se servent de la langue basque "de manière spontanée et autonome", comme moyen naturel de s'exprimer et de travailler avec les personnes leur parlant cette langue. De même, ils savent lire et écrire dans la seconde langue, malgré un temps d'apprentissage plus réduit. Ces premiers acquis constituent une base solide sur laquelle le collège peut s'appuyer.

En conclusion, l'étude affirme :

"Il est intéressant de noter qu'aux tests 4 (catégorie espace-temps), les capacités des enfants bilingues et unilingues apparaissent à peu près égales (15,9 et 15,4), alors que les moyennes obtenues par les bilingues en français (13,7 contre 12,3) et en mathématiques (14,2 contre 12,9) sont supérieures à celles des unilingues.

On pourrait penser que la pratique bilingue développe les capacités des enfants. (...)

On peut au moins affirmer que le cursus scolaire des enfants suivant l'enseignement bilingue se déroule normalement avec des résultats égaux ou sensiblement supérieurs à ceux des enfants unilingues."

Extrait du rapport d'évaluation de l'Inspection académique des Pyrénées-Atlantiques portant sur l'année 93-94 – (paru dans Arritti 1483, semaine du 9 au 16 nov. 95.)

Droit de réponse

A propos des contes de LUZEL

J'ai pris connaissance de l'article publié par *Le Peuple Breton* sur l'essai de M. Per Denez attribué à Joseph Ollivier, *Les contes de Luzel, e*t voudrais apporter quelques précisions sur ce volume qui met gravement en cause mon travail et celui des Presses Universitaires de Rennes.

Il me paraît important de préciser avant tout que ce livre, publié aux éditions Hor Yezh qu'il a fondées et qu'il dirige, a d'abord été conçu comme pièce destinée à figurer au procès en diffamation que m'a intenté M. Per Denez, pour avoir émis diverses protestations qu'il appartient dorénavant au tribunal d'examiner. Bien que je conteste radicalement son argumentation, évidemment partisane, je me garderai de porter la polémique sur le terrain public puisqu'il a choisi la voie judiciaire. Je me contenterai par conséquent de rappeler quelques faits aisément vérifiables.

1. Per Denez oublie d'indiquer qu'il a dirigé pendant plusieurs années ma thèse sur Luzel.

2. Ayant eu mes recherches à sa disposition, il prétend que j'ai exploité sans le dire les classements de Joseph Ollivier et oublie que j'ai passé des années à entrer en base de données informatique, non seulement les contes mais les chansons et les manuscrits de théâtre recueillis par Luzel.

La base de données concernant les manuscrits de théâtre a été publiée en septembre 1994 à la fin du *Journal de route*, édité en co-édition par les Presses Universitaires de Rennes et Terre de Brume. Je ne vois pas de quel classement d'Ollivier j'aurais pu m'inspirer puisqu'il n'en existe pas.

Ses classements de contes, souvent lacunaires, et effectués avant le microfilmage du fonds, ne correspondent plus aux cotes des manuscrits. On pourra lire à la fin des *Nouvelles veillées bretonnes* parues en novembre une analyse de ce travail précédant le classement informatique des contes.

3. Publier 200 pages de catalogue, sans en rectifier les erreurs et sans en actualiser les références, montre clairement que le but premier d'une telle publication n'est pas d'offrir un outil de travail efficace mais de jeter le discrédit sur l'édition des œuvres de Luzel en cours aux Presses Universitaires de Rennes, afin de légitimer l'édition concurrente mise en chantier par P. Denez lorsqu'il a appris que je comptais respecter l'orthographe des manuscrits de Luzel.

4. Comme il l'indique lui-même, P. Denez édite les copies d'Ollivier, en supprimant les textes bretons à un intense travail de réécriture : *"normaliser Luzel"* (pour reprendre ses propres mots) étant, selon lui, indispensable, même pour des notes de collectage prises sur le vif, il modifie l'orthographe, mais aussi la ponctuation et le lexique des carnets de Luzel (ainsi, "ar sirenn", jugé trop français, devient "ar vorverc'h" ; "ar goad aspic", hideusement français aussi, devient "ar goad naer-wiber" ; "an uruzon" devient "an heureuchin", etc.). C'est ce qu'il appelle une édition "grand public".

Nous n'éditons pas les copies de Joseph Ollivier, qui, très utiles pour faciliter le déchiffrement des textes, comportent d'évidentes erreurs de lecture, mais les manuscrits originaux de Luzel, à partir d'un plan d'édition en 24 volumes qui ne doit rien ni à Ollivier ni à quiconque et qui avait, du reste, été approuvé par P. Denez alors qu'il dirigeait ma thèse. S'il m'avait fait part de son intention d'éditer Luzel, je lui en aurais bien volontiers laissé la charge.

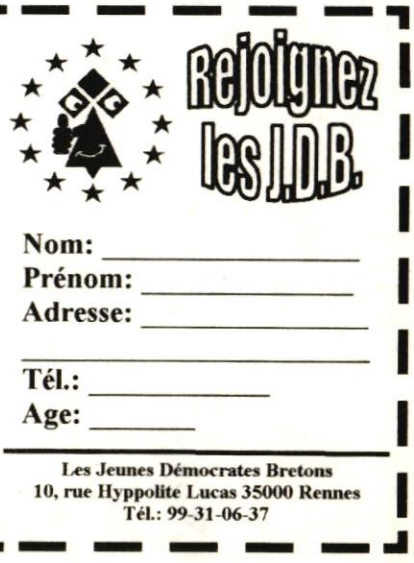
Convaincus que le public breton mérite d'avoir à sa disposition les textes dans leur vérité, les documents originaux et les outils de travail qui permettent à chacun de mener son propre travail de réflexion sur les textes transmis par voie orale, nous ne pensons pas, ce faisant, soumettre Luzel à une *"entreprise de démolition jamais égalée"*, comme l'écrit P. Denez. Il nous semble, au contraire, en donnant l'édition méthodique qui aurait dû être mise en chantier depuis un siècle, servir sa mémoire et par là aussi servir la mémoire de Joseph Ollivier qui avait fourni un travail préparatoire de déchiffrement et de classement auquel nous n'avons jamais manqué de rendre hommage.

Les Presses Universitaires de Rennes et le Conseil Scientifique de l'Université de Rennes II en la personne de son vice-président et du président de l'Université m'ont assurée de leur *"entière confiance pour la suite de cette édition"*, et nous ne pouvons, en bref, que regretter ce nouvel épisode de la "guerre de orthographes".

Françoise MORVAN

FORUM PERMANENT **36.14 UDB**





L'AEMB travaille sur le budget

L'Association des Elus Municipaux Bretons qui, comme son nom l'indique, a pour rôle de rassembler les élus des communes de Bretagne, grandes ou petites, attentifs aux problèmes économiques, sociaux, écologistes et culturels en Bretagne, s'est réunie à Loudéac, le samedi 20 janvier.

La préparation du budget étant normalement un temps fort de la démocratie locale, il importe que chaque élu tente de s'y préparer. C'est particulièrement vrai cette année, pour trois raisons au moins :

– d'abord parce que les municipalités viennent de s'installer ;

– ensuite, parce que les budgets municipaux connaissent une nouvelle présentation (la fameuse M 14) dans un certain nombre de communes dès cette année (et l'an prochain partout !) ;

– enfin, parce que les finances locales subissent – en dehors de tout discours démagogique – des contraintes de plus en plus dures.

Yves Nicolas a bien voulu nous expliquer avec simplicité et compétence les différents aspects des nouvelles mesures en insistant sur l'importance constante des "ratios" (rapports entre différentes masses du budget) qui permettent d'apprécier correctement et rapidement l'état de santé financière de la commune, sans trop chercher de comparaisons simplistes entre communes.

La prochaine réunion (en avril) abordera les problèmes de l'intercommunalité. En effet, une dynamique nouvelle provoque des regroupements nombreux des villes ou des villages, sous des formes variables. Du syndicat à fonction limitée (à un ou deux sujets) au district, en passant par la communauté urbaine, on s'avance peu à peu vers des structures qui, à terme, reconstruiront probablement nos "pays".

La suivante, en juin, traitera de la question fondamentale de l'eau en Bretagne. Vaste sujet, comme chacun sait, hélas (voir le communiqué ci-joint).

Les élus qui souhaitent participer aux travaux de l'AEMB remplissent le petit encadré ci-dessous et l'expédient à : H. Gourmelen – Troctin – 35400 Saint Malo.

NOM..... Prénom.....

Adresse personnelle .....

.....

Fonction municipale.....

Lettre ouverte au Préfet du Finistère

Objet : procédure d'expulsion à l'encontre de Yamina Brahmi.

Monsieur le Préfet,

Le Conseil d'Administration de notre Association, réuni à Loudéac le 20 janvier 1996, m'a chargé de vous faire connaître son inquiétude et sa réprobation face à la procédure d'expulsion vers le Maroc entamée à l'encontre de Yamina Brahmi.

Cette affaire qui fait suite à celle de Kaddour Bouziane – lequel, rappelons-le, a tenté à plusieurs reprises de mettre fin à ses jours – témoigne d'une régression inquiétante au "pays des droits de l'homme".

Cette application inhumaine des textes – on n'ose pas dire de Loi, si elle peut satisfaire l'administrateur, ne peut en aucun cas satisfaire aux idéaux démocratiques et aux droits de l'individu. Nous demandons donc l'annulation de la mesure d'expulsion.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos sentiments distingués.

Pour l'AEMB,
Herri GOURMELEN

Reconquête de la qualité de l'eau

L'AEMB s'associe à la manifestation du 27 janvier à St-Brieuc.

L'AEMB dont les membres sont confrontés quotidiennement au problème crucial de la gestion de l'eau en Bretagne, appelle les Bretons à la manifestation du 27 à St-Brieuc.

La reconquête de la qualité de l'eau passe par une remise en cause du modèle intensif et productiviste dans l'agriculture. Aussi l'attitude des pouvoirs publics, tant au niveau de l'Etat que de la région, limitant l'utilisation des aides agri-environnementales de l'Europe (on se souvient de l'action du CEDAPA) est-elle inacceptable.

C'est l'image de marque de la Bretagne qui est en cause, donc l'avenir de beaucoup d'activités économiques : pêche et cultures marines, agriculture et agroalimentaire, tourisme. La poursuite du modèle productiviste va donc à l'encontre des intérêts des producteurs agricoles eux-mêmes.

Les élus de l'AEMB, dans les municipalités et leurs syndicats intercommunaux où ils siègent, défendent le principe d'une gestion de l'eau en régie directe sous le contrôle des élus. L'eau est un bien public comme l'air. Son coût, qui pèse en proportion davantage sur les ménages à faible revenu, et sa qualité, doivent être maîtrisés, ce qui est incompatible avec la privatisation.

Conseil d'administration de l'AEMB

Bureau : Président : Henri Gourmelen, C. opp. St-Malo ; secrétaire : Michel Génin, C. dél. Rennes ; trésorier : Joël Guégan, Adj. Lorient.

Membres : Jean Guegueniat, Adj. Brest ; Emile Granville, C. opp. Redon ; Patrick Pellen, C. dél. Nantes ; J.Yves Drillet, C. dist. St-Brieuc ; Pierre Morvan, 1er adj. Paimpol ; Daniel Cotten, C. opp. Carhaix ; Martine Dano, C. Maj. Hennebont ; Robert Pedron, C. opp. Plérin ; Mona Bras-Caillarec, C. Maj. Guingamp ; Auguste Le Berre, Adj. Lannion ; Marcel Marc, C. Maj. Couëron ; Ifig Remond, Maire, St-Hernin ; Fañch Peru, Maire, Confort-Berhet ; Jannig Coraud, C. dél. St-Nazaire ; Pierre Fourel, Vice-président de la CUB ; Yannick Quénéhervé, Adj. Lanester.

L'incompétence au pouvoir

Que dirait-on du médecin qui, constatant les symptômes présentés par son malade, refuserait d'en chercher l'origine ?

Qu'il se prive de trouver les remèdes pour guérir.

Qu'il est donc incompétent. Et peu honnête.

Que peut-on dire de l'homme public, qui, constatant une "fracture sociale", refuse d'en chercher l'origine véritable ?

Qu'il est incompétent ?

Pourtant, depuis que les Reagan et Thatcher ont imposé le "libéralisme" en usant de tous leurs moyens de pression, la situation du Monde n'a cessé de se dégrader économiquement, socialement et même intellectuellement.

Pour la Droite française, au sein de laquelle le Président actuel joue depuis longtemps les premiers rôles, les décisions du premier gouvernement Mitterrand des années 81-82 et 83 étaient mauvaises car anti-libérales.

Cela prouvait déjà l'incompétence de cette Droite qui avait détenu, sans partage, le pouvoir pendant les décennies précédentes.

En cédant aux menaces diverses des tenants du Capital approuvé par la Droite, Mitterrand est ainsi entré dans le cercle des incompétents en reniant le programme qui lui avait permis d'être élu.

L'incompétence avait ainsi bouclé sa boucle.

Tous ceux qui prétendent vouloir changer les choses en résolvant les problèmes dans ce pays, mais qui, dans le même temps, tergiversent sur l'opportunité d'organiser la lutte des travailleurs, sur celle de contribuer concrètement à leur action, tous ceux-là sont aussi incompétents que ceux qu'ils critiquent.

Ce qui est grave, c'est que la "classe politique", en manifestant une telle unité idéologique, démontre son égale incompétence.

Droite et Gauche ? Ça n'existerait plus ! Et pourtant, en réalité, elles sont ce qu'elles ont toujours été :

1 – Les capitalistes, c'est-à-dire les tenants du capital financier (et si toi, lecteur, tu as pu y placer quelques économies, tu n'en es pas devenu un capitaliste influent !), les nantis propriétaires immobiliers ou terriens, les hiérarchies religieuses et militaires sont toujours, dans leur masse, les supporters de la Droite, par idéologie et par intérêt.

2 – Les salariés du public et du privé, travailleurs qui jouent un rôle utile dans les processus économiques, les chômeurs, les laissés sur le bas-côté, les étudiants, tous ceux-là, dans leur masse, sont susceptibles de porter la Gauche au pouvoir.

A condition, bien sûr, que cette Gauche fasse la preuve de sa volonté de gérer les changements nécessaires, et d'avoir donc un programme avec les solutions justifiées permettant de remédier aux maux dont souffre la société.

Il suffit de se rappeler l'élection de Mitterrand en 81.

Ce sera plus dur de convaincre cette Gauche si déçue, si trahie.

Mais, en France, c'est à Jospin, à son équipe et à ceux qui se partagent cette tâche, de démontrer qu'ils sont là pour cet objectif. Et qu'ils sont prêts à adopter les positions courageuses que cela suppose.

En Bretagne, c'est à l'UDB de jouer ce rôle. C'est pour cela qu'elle est née. C'est pour cela qu'elle existe encore.

Il est temps d'éclairer le pourquoi de ce que nous vivons et de démontrer les "incompétences" données pour solution pour la Sécu, les contrats de plan, les banlieues, les impôts scandaleux prélevés sur les carburants ou les tabacs, sur les vignettes ou les timbres, ou encore sur le RDS et la TVA, etc... etc... somme toute, sur tout ce qui touche seulement les pauvres, car les riches s'en foutent. Il leur reste les superflus.

Car toute cette politique vise seulement à écraser les petits sous le fallacieux prétexte que ce sont ces petits qui gagnent trop. Ce sont eux, en effet, qui "travaillent" et qui sont donc les "privilégiés" et les "bénéficiaires" de ces avantages sociaux excessifs, car ainsi, ils ne permettent pas à leurs patrons de gagner assez d'argent.

Les responsables seraient donc les travailleurs. Ils prennent le relai de ceux qui portaient le même chapeau à l'étape précédente, c'est-à-dire les communistes et les "Arabes", les non fréquentables : les pauvres, bien sûr !

Ni les uns, ni les autres ne pèsent plus rien, et tout va de mal en pis, avec la Droite ou avec la Gauche quand elle s'est reniée et qu'elle a abandonné le combat pour lequel elle avait été élue.

Nous devons appeler le peuple de Bretagne à bien regarder la réalité et à en tirer les conséquences car la situation est trop grave pour s'attarder à déterminer le sexe des anges.

Il nous faut prendre l'initiative d'organiser dans tout le pays des réunions de travail pour examiner les moyens à mettre en œuvre pour sortir de l'incompétence.

Chaque membre de l'UDB, chaque sympathisant, doit prendre l'initiative d'une telle réunion qui devrait décider la création d'un comité local contre l'incompétence.

Le temps est venu de refuser les arguments des incompétents et de démontrer que la compétence consiste à défendre les intérêts des travailleurs, et seulement eux.

Pierre FOLGALVEZ

Plan départemental de traitement des déchets :

La priorité donnée à l'incinération n'est pas la bonne réponse

Ce plan départemental des déchets ménagers et industriels banals que le préfet du Morbihan vient de présenter est décevant.

L'UDB note d'abord une contradiction fondamentale entre le discours du préfet présentant la valorisation des déchets par le compostage et le recyclage comme une priorité et la réalité d'un plan où l'incinération concerne 80 % des déchets. A titre de comparaison, l'Allemagne s'est fixé pour objectif un taux de recyclage de 75 %. En outre, l'absence de toute ambition quant au tri sélectif des déchets à la source, c'est-à-dire au domicile des ménages et dans les entreprises même, confirme que la priorité pour l'Etat réside bien dans l'incinération des déchets. Alors, pourquoi cette langue de bois ?

L'incinération est peut-être la solution la plus facile à mettre en œuvre sur un plan technique, mais certainement pas la plus efficace sur un plan environnemental ni la plus économique pour les communes, ni même la plus intéressante en termes de créations d'emplois. Sur un plan environnemental, les usines d'incinération rejettent de nombreux polluants dans l'atmosphère (chlore, soufre, métaux lourds). Sur un plan économique, les programmes de recyclage induisent bien moins de dépenses que la construction puis l'entretien d'incinérateurs ; deux chercheurs américains du Massachusetts Institute of Technology (1) ont calculé que l'Etat du Massachusetts aurait pu économiser plus de 1.000 F par tonnes de déchets s'il avait préféré le recyclage à l'incinération comme stratégie principale. En termes d'emplois, selon l'Institut Indépendant américain Worldwatch Institute, chaque millon de tonnes de déchets peut générer 1.600 emplois de recyclage, tandis que l'incinération de la même quantité de déchets ne nécessite que 80 personnes. Il est bien évident que l'objectif 100 % de recyclage ou de réutilisation est impossible à atteindre, mais c'est en cherchant vraiment à s'en rapprocher que les pouvoirs publics protégeront durablement l'environnement et créeront de nouveaux emplois.

La copie est donc à revoir. L'UDB et ses élus entendent participer activement au travail d'amélioration du plan départemental dans le cadre de l'enquête publique.

(1) Robert Stone et Nicholas Ashford, *"Package deal : the economic impacts of recycling standards for packaging in Massachusetts"*, Cambridge, Massachusetts Institute of Technology. 1991.

(Communiqué UDB du 23/1/96)

BULLETIN D'ADHÉSION

Vous voulez rejoindre l'UDB ?

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

.....

.....

.....

Signature :

A adresser à UDB, BP 215, 44007 NANTES CEDEX, avec un chèque de 150 F.

Chirac, "persona non grata" chez les Suisses

Les animateurs du Rassemblement du Peuple Franc-Comtois (*), très au fait de la vie politique chez leurs voisins helvètes, nous ont fait parvenir le communiqué suivant rédigé à partir du journal de la télévision suisse romande :

"A l'issue d'une réunion qui a rassemblé, outre-Jura, une bonne demi-douzaine de ministres des Affaires étrangères d'Europe, le gouvernement fédéral suisse a décidé d'inviter le Président italien Scalfaro à effectuer une visite d'État dans la Confédération durant l'année 1996. L'invitation officielle a été adressée à la ministre italienne des Affaires étrangères, Madame Agnelli.

Le Président italien remplace ainsi, au pied levé, Jacques Chirac initialement prévu pour LA visite d'État (en effet, nos voisins ont pour habitude de n'organiser qu'une visite de ce type par an). Le gouvernement fédéral entend, par cette décision, marquer son opposition à la politique nucléaire de la France. Le journaliste de la télévision a même employé l'expression de "persona non grata" pour qualifier le statut de Chirac en Suisse".

Par mesure de rétorsion, la droite française va-t-elle rapatrier ses lingots ? L'honneur de la patrie est en jeu, que diable !

(*) RPFC - BP 1542 - 25009 Besançon Cedex - Fax 81.80.16.34.

Brèves des médias

Bandits

Après la mise en examen du patron de TF1, Martin Bouygues, la garde à vue de son PDG Patrick Le Lay et la condamnation du régional de l'étape, le présentateur vedette PPDA, Jacques Médecin serait engagé pour présenter la météo sur la chaîne préférée des Français. La pouliche du sit-conne à la française, Hélène, s'en fout.

La France profonde et la couleur du slip de Mitterrand

Cela faisait longtemps que les reporters parisiens n'étaient pas "descendus en province", la vraie, la France des Terroirs, du camembert, des paysans parlant leur patois inaudible et des villageois simples mais sympas. Mais il a bien fallu y aller, à Jarnac, c'est là qu'on enterrait Mitterrand, le régionaliste. Alors là, ça a été la totale : on a entendu parler poétiquement du chant des oiseaux, de "cloches qui finissaient de retentir à travers les champs" (sic), du beau-frère de l'oncle du tailleur d'ardoises à la retraite dont Mitterrand avait pissé sur la haie en 1959 – laquelle haie a été détruite depuis, d'ailleurs. Touchants de naïveté, les journalistes de la "capitale".

Secret

Pasqua a avoué une "secrète admiration" pour Mitterrand. C'est pas qu'on lui fasse pas confiance, mais c'est pas ce qu'on avait cru comprendre en écoutant jusqu'ici le compatriote de Siméoni.

Quotas

C'est fait. Depuis le 1er janvier, ces salauds d'Anglo-saxons n'ont qu'à bien se tenir. 40 % minimum des chansons diffusées à la radio doivent être françaises. C'est Toubon qui a décidé ça. Tant mieux pour Sardou, Bachelet et Duteil. Mais voilà qui ne va pas améliorer la programmation de RBO ni clarifier ce que nos ardents défenseurs de la République Une et Indivisible entendent par "musique française" : Alain Fontaine (Stivel), Les Moufflons (I Muvrini) et Daniel Le Grand (Dan Ar Bras) font-ils partie de la catégorie, Jacques ?



Changement de décor à Chadenn Ar Vro

On a trouvé deux coussins pour les deux chaises en fer blanc (de chez But). Pardon, paotred, c'est pas de votre faute, faut bien que Drucker et Nagui aient du fric pour loger tous leurs potes.

Couvre-feu

Marie-Paule Belle, célèbre chanteuse a déclaré devant les journalistes de France-Inter qu'elle ne pourrait envisager de retourner en "province" : culturellement, c 'est mort, après 22 h tout est fermé. C'est normal, en "province", toutes les salles de spectacle ont fait faillite après son passage.

Paris-Dakar, un mort

Vous ne saviez pas ? Non, la télé ne s'est pas empressée d'en parler. Mais rassurez-vous, c'était qu'une petite guinéenne (mais les organisateurs sont choqués : on ne peut plus se balader tranquille en moto dans les colonies).

Bon Zap !

Mac

FORUM PERMANENT **36.14 UDB**

Lettre aux proviseurs des Pays de Loire

Propagande pour les Payhideux Loire

Nantes, le 8 janvier 1996

Monsieur le Proviseur,

Depuis quelques années, la Région a fait, en matière éducative, davantage que ce que lui avait imposé le législateur. Ainsi, a-t-elle apporté des moyens supplémentaires aux lycées dont elle a la charge par les programme *Syllabus*, *Faire*, *Detox*, les plans d'informatisation des CDI ou de câblage multimédia des établissements.

Aux yeux des lycéens, ces mesures régionales dont ils sont les principaux bénéficiaires se banalisent. S'ils les perçoivent comme une amélioration des conditions de l'enseignement, elles demeurent néanmoins extérieures à leur vie d'adolescents.

C'est pourquoi la Région a pris l'initiative de l'organisation d'une manifestation dont ils se sentiront partie prenante et qui contribuera à leur *donner un sentiment d'appartenance régionale*. Il s'agit de rassembler mille lycéens représentant leur établissement, à Nantes, les 17 et 18 mai 1996, pour des rencontres festives au cours desquelles ils exprimeront leurs talents artistiques et sportifs.

Dans chaque établissement, public ou privé, il existe des ateliers théâtre, musique, vidéo, danse ou des activités sportives, souvent parce qu'il s'agit de matières optionnelles mais aussi des clubs, pour le plaisir, autour de ces mêmes disciplines.

Ces créations, ces travaux seront mis en scène et présentés à un public de "connaisseurs". Ainsi, côté arts, quatre disciplines seront en lice : la musique, le théâtre, la danse et la vidéo.

Quant aux sportifs, ils participeront à un tournoi de volley-ball ouvert à soixante-douze équipes mixtes.

L'organisation de cette manifestation est prise en charge par la Région avec la collaboration du Rectorat d'Académie ainsi que de l'Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre pour la partie sportive.

Vous trouverez ci-joint un dossier regroupant le règlement de la manifestation et les fiches d'inscription aux différentes activités. Des affiches vous parviendront très prochainement.

Je compte vivement sur la participation de votre établissement à cette grande rencontre.

Je vous prie de croire, Monsieur le Proviseur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Olivier GUICHARD

Lettre à Monsieur Bayrou

Monsieur François Bayrou,
Ministre de l'Education Nationale

An Oriant/Lorient, le 18 janvier 1996

Objet : propagande politique dans les établissements scolaires de la région administrative des Pays de la Loire.

Monsieur le Ministre,

Monsieur Olivier Guichard (1) entend organiser un rassemblement de mille lycéens à Nantes, les 17 et 18 mai prochains. Pour ce faire, il vient de s'adresser, dans une lettre datée du 9 janvier, à chaque proviseur de lycée de la région-bidon des Pays-de-la-Loire dont vous n'ignorez pas qu'elle est héritage du régime de Vichy (décret de 1941 démembrant la Bretagne historique).

Dans cette lettre, M. Olivier Guichard écrit noir sur blanc que l'objectif de la manifestation qu'il entend organiser à Nantes, sous couvert d'animation sportive et artistique, est de *"donner un sentiment d'appartenance régionale aux adolescents"*.

L'Union démocratique bretonne (UDB) note au passage, et avec une grande satisfaction, l'aveu d'échec contenu dans cette formule. Ainsi, donc vingt-cinq ans d'une propagande sans équivalent en France, payée chèrement et dans des conditions douteuses par les contribuables, comme l'a montré un récent rapport de la Chambre régionale des comptes, n'ont pas réussi à "domestiquer" la jeunesse bretonne de Loire-Atlantique, pas plus que la jeunesse angevine, vendéenne ou mancelle.

De surcroît, M. Guichard conclut sa lettre par cette invite plus qu'appuyée aux proviseurs : *"Je compte vivement sur la participation de votre établissement à cette grande rencontre"*. Vous conviendrez qu'il est difficile d'y voir autre chose qu'une véritable mise en demeure !

Nous ne saurions accepter sans réagir ces manœuvres d'embrigadement qui ne sont pas sans rappeler les sinistres "Spartiades" de l'ex-Allemagne de l'Est. Aussi, nous vous demandons, Monsieur le Ministre, de bien vouloir respecter le principe de laïcité qui interdit toute propagande politique dans les établissements scolaires, fut-elle à la gloire de M. Olivier Guichard.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

Christian GUYONVARC'H

(1) NDLR : A rapprocher de la tentative de Juppé 1er qui voulait sa photo – sûrement gironde ! – dans les écoles de Bordeaux.

Yamina et Kaddour : Bretons mais pas Français

Yamina Brahmi, d'origine marocaine, a 35 ans. Kaddour Bouziane, d'origine algérienne, a 30 ans. Tous deux sont Brestois mais leurs destins ne se seraient peut-être jamais croisés s'ils n'avaient eu maille à partir avec les lois Pasqua et un préfet trop zélé. Car tous deux sont sous la menace d'une expulsion.

Kaddour Bouziane, dont les deux frères et la sœur sont de nationalité française et résident ainsi que sa compagne à Brest, est arrivé en Bretagne à l'âge de dix ans. Il y a grandi et y a passé la plus grande partie de sa jeunesse. Sous la pression de son père il a dû accomplir son service militaire en Algérie mais son souhait a toujours été de vivre à Brest, aux côtés de sa famille et de ses amis. De retour à Brest, il a créé un commerce mais sans succès, et s'est retrouvé sans emploi.

En octobre 1994, Kaddour a introduit une demande de renouvellement de son permis de séjour auprès du préfet du Finistère qui le lui a refusé. Interpellé le 4 décembre dernier au matin à son domicile, Kaddour a transité par le centre de rétention de Nantes avant d'être transféré à Marseille pour être embarqué sur le premier navire en partance pour Alger. Refusant cette expulsion vers un pays qu'il ne connaît quasiment pas et où son allure occidentale en ferait une cible de choix pour les intégristes, Kaddour a tenté par deux fois de mettre fin à ses jours. Sous le coup d'une action en justice pour rébellion, il a pu rejoindre Brest dans l'attente du jugement.

Yamina Brahmi a quatre enfants, tous de nationalité française. Elle a passé sa jeunesse à Brest avant de s'en aller vivre au Maroc avec son mari. Ayant divorcé de ce dernier, elle est revenue en Bretagne avec ses enfants. Depuis le 12 janvier, elle est menacée d'expulsion vers un pays où elle serait privée de ses enfants et sans ressources. Cette procédure d'expulsion a été engagée par le préfet du Finistère bien que Yamina Brahmi ait reçu l'assurance d'être embauchée par une entreprise brestoise d'insertion, Orphée.

Au nom de quelle justice un Etat qui se prétend démocratique peut-il séparer une mère de ses quatre enfants, un jeune homme de ses frères et sœur et de sa compagne ? La France glisse sur une pente dangereuse qui la conduit à mettre en œuvre la politique de Le Pen sans Le Pen.

A Brest et au-delà, un réseau de solidarité s'est tissé pour empêcher l'intolérable. L'UDB et ses élus sont intervenus auprès du secrétaire d'Etat à l'Action Humanitaire d'Urgence, Xavier Emmanuelli, pour soutenir la cause de ces deux Bretons d'adoption. Pour aider Yamina et Kaddour, vous pouvez contacter leur comité de soutien (tél. 98.00.82.43 – fax 98.00.82.84) ou l'association Orphée (tél. 98.44.04.06 ou 98.80.16.71).

Lettre à Monsieur Emmanuelli

Monsieur Xavier Emmanuelli

Secrétaire d'Etat à l'Action Humanitaire d'urgence

An Oriant/Lorient, le 6 janvier 1996

Objet : Procédure d'expulsion vers le Maroc d'une citoyenne bretonne installée à Brest.

Monsieur le Ministre,

Après Kaddour, Yamina... Pour la seconde fois en quelques semaines, un Breton d'adoption installé à Brest est menacé d'expulsion parce qu'il n'a pas la "bonne" nationalité, et cela en dépit des attaches personnelles et familiales qui lient cette personne à la Bretagne.

Au nom de quel principe de justice un Etat qui se dit démocratique peut-il séparer une mère de ses quatre enfants de nationalité française ? L'application des lois Pasqua dans toute leur rigueur conduit l'administration de l'Etat à méconnaître les droits fondamentaux de la personne.

Attention, Monsieur le Ministre ! La France glisse sur une pente dangereuse qui la conduit à mettre en œuvre la politique de Monsieur Le Pen, sans Monsieur Le Pen. Il nous paraît évident que la France mérite de moins en moins le titre de "pays des droits de l'homme" dont ses dirigeants l'affublent par pure vanité. Et son image dans le monde s'en trouve sérieusement dégradée.

Confrontés à une situation qu'ils ne sauraient humainement accepter, les démocrates bretons ne sont pas disposés à rester inactifs. Quoi qu'il leur en coûte, ils continueront de placer les droits humains et la tradition d'hospitalité des Bretons au-dessus des lois illégitimes d'un Etat qui se fourvoie.

Vous avez le pouvoir et le devoir d'intervenir, Monsieur le Ministre, pour que, conformément au discours d'un candidat à la présidence de la République devenu Président, l'homme soit replacé au centre de la politique.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre considération distinguée.

Christian GUYONVARC'H

Territoires occupés : des élections sous influence

Les élections viennent d'avoir lieu ce 20 janvier dans les territoires occupés, et autonomes. Elles sont un indéniable succès pour Yasser Arafat, président de l'OLP depuis 1969, élu président de l'Autorité palestinienne par 88 % des voix, le Fatah obtenant une très nette majorité des 88 sièges du Conseil Législatif. Ces élections qui se sont dans l'ensemble déroulées dans le calme, ont été marquées par une très importante participation, atteignant 95 % des électeurs dans la bande de Gaza. Elle consacre la politique des étapes intermédiaires adoptée en 1974 par l'OLP. Elles sont une étape très importante dans la marche vers la paix au Moyen-Orient.

Cependant, ces élections ne consacrent nullement la création d'un Etat palestinien, dont les Israéliens n'ont jamais jusqu'à présent reconnu le principe, alors que le plan de partage de 1948 adopté par l'ONU prévoyait l'existence de deux Etats en Palestine et alors qu'Arafat a reconnu en décembre 1988 à Genève le droit à l'existence d'Israël. Les choses changeront-elles lors de la reprise des négociations sur le statut définitif des territoires occupés en mai 1996 ? Jusqu'à présent, l'on peut au mieux parler d'un Etat palestinien de fait, mais sûrement pas de droit.

L'autonomie palestinienne reste limitée. Bien sûr, elle a été récemment étendue à six villes de Cisjordanie, après avoir été accordée en mai 1994 au territoire de Gaza et à Jericho. Les territoires occupés, après les accords de Washington en septembre 1993, du Caire en mai 1994, et de Taba en septembre 1994, sont une "peau de léopard" divisée en trois types de zones. Les colonies israéliennes sont toujours en place et ne connaîtront ni démantèlement, ni gel de leur développement d'ici mai 1999 (Rabin avait même demandé aux colons prêts à les évacuer de rester sur place). Les Israéliens continuent à ouvrir, à travers les champs des Palestiniens, des routes réservées aux Israéliens, pour relier leurs implantations. Le gouvernement israélien s'efforce d'effacer toute présence palestinienne à Jérusalem, proclamée en 1980, capitale d'Israël, malgré l'avis de l'ONU : il n'y a pas eu de bureaux de vote à Jérusalem pour les Palestiniens, et seuls 4.400 électeurs sur les 35.000 inscrits ont pu voter dans les bureaux de poste ! A tout moment, l'armée israélienne peut boucler les territoires occupés et autonomes (comme cela s'est fait du 24 septembre au 17 octobre dernier, ou du 4 au 11 novembre) en empêchant les Palestiniens d'aller travailler en Israël. Malgré les libérations intervenues avant les élections, près de 4.000 Palestiniens restent détenus par les Israéliens, dont de nombreux travailleurs en situation illégale incapables de payer leurs amendes. Les "interrogatoires spéciaux" restent admis, pour les services spéciaux, par



une autorisation renouvelée le 19 octobre. Les services secrets continuent leurs mauvais coups : ainsi, ils ont assassiné le 5 janvier dernier, dans un territoire relevant de l'autorité palestinienne, "l'artificier" du Hamas, alors que Yasser Arafat avait obtenu une trêve des actions anti-israéliennes jusqu'aux élections de la part de cette organisation, qui a fait connaître qu'elle était prête à un cessez-le-feu si Israël se retirait de tous les territoires occupés.

En outre, les élections ont été organisées selon le bon vouloir des Israéliens qui ont contrôlé l'établissement des listes électorales, avec des pièces d'identité israéliennes (faute de pièces d'identité palestiniennes). C'est avec l'accord des Israéliens que le nombre de sièges du conseil législatif a été porté de 83 à 88, que la campagne électorale a été écourtée par Arafat, malgré les protestations des observateurs internationaux.

Du côté palestinien, la situation n'est pas non plus toujours satisfaisante. Certes, 70 % des Palestiniens sont pour une solution négociée, mais ces élections ont été marquées par l'absence de débat réel en raison de la non participation (mais non du boycott électoral) des islamistes du Hamas et des progressistes du FPLP et du FDLP. Les candidats étaient en grande majorité issus du Fatah, y compris pour de nombreux candidats indépendants qui, en fait, n'avaient pas eu l'agrément de l'organisation. La campagne électorale a été écourtée par Arafat, ce qui avantageait le Fatah ; en outre, les observateurs extérieurs ont critiqué l'utilisation des médias palestiniens au profit d'Arafat.

Cela vient s'ajouter au manque de démocratie au sein de l'autorité autonome, aux brutalités et aux tortures perpétrées par les services de sécurité palestiniens, aux abus contre les droits de l'homme commis par la justice et la police palestiniennes. Ajoutons à cela que des organisations féministes mettent en cause la militarisation de la société palestinienne et que l'on assiste au retour du clanisme avec l'établissement d'une alliance entre Arafat et les grandes familles palestiniennes. C'est aussi tout cela que dénoncent le FPLP et le FDLP.

Enfin, ces élections ne concernaient que les 2,4 millions de Palestiniens des territoires occupés, dont plus d'un million se sont inscrits sur les listes électorales. Elles excluaient les Arabes israéliens qui ont le droit de voter en Israël, mais surtout les trois millions de réfugiés, dont Israël refuse le retour. Ils se sentent exclus du processus de paix, et si les Palestiniens des territoires occupés acceptent en grande majorité le processus négocié, ceux de l'extérieur ne risquent-ils pas d'être poussés à des actes de désespoir ? La construction de l'autonomie palestinienne sous la direction d'Arafat, pose aussi la question du devenir de l'OLP en tant que telle, dont l'organisme de direction se trouve toujours à Tunis.

Malgré tout, il reste à encourager le processus de paix, et à appuyer les Palestiniens qui luttent pour davantage de liberté et de démocratie, ainsi que les mouvements de paix à l'intérieur de la société israélienne. Les Palestiniens et les Israéliens sont "condamnés" à vivre ensemble. Que ce soit pour le meilleur.

Y.J.

Eltsine en Tchétchénie ou quand un pitre alcoolique se fait ogre

Le dénouement de la prise d'otages au Daghestan a mis en évidence la personnalité tragiquement inhumaine de Boris Eltsine, nouveau tsar de toutes les Russies, fruit des amours bien connus d'Ivan le Terrible et de Joseph Staline.

La prise d'otages par un commando tchétchène était condamnable comme tant d'actes de guerre. D'ailleurs, il semble qu'au sein même du commandement de la résistance tchétchène à l'invasion russe, cette initiative ait été condamnée et que son responsable doive s'attendre à être poursuivi pour être jugé. Pour autant, la façon dont Boris Eltsine – responsable de cette guerre qui aurait déjà fait 30.000 morts parmi les 700.000 Tchétchènes – a décidé de régler le "problème" dans le village de Pervomaïskaïa démontre à l'évidence que la vie humaine, quelle qu'elle soit, ne pèse pas lourd à ses yeux. Preneurs d'otages, otages et commandos russes ont été victimes tous ensemble du même déluge de feu. Les témoignages des rescapés étaient édifiants.

Au Daghestan, république multi-ethnique mais unie par la religion musulmane, la colère gronde. La population n'est pas loin de penser que les méthodes expéditives du Russe qui règne à Moscou n'étaient pas sans rapport avec le fait que les populations concernées étaient d'abord caucasiennes et musulmanes. On peut douter que les 20 millions de musulmans que compte la Russie restent indifférents à l'évolution des événements.

Pendant ce temps, que fait l'Europe ? Rien. Persuadés que Boris Eltsine demeure le seul rempart face au danger néocommuniste et nationaliste, les gouvernements occidentaux continuent de soutenir une politique meurtrière et déversent à flot des crédits qui finissent le plus souvent dans la poche des mafias, dont certaines ont leur entrée au Kremlin. Comble de la lâcheté et de l'aveuglement, le Conseil de l'Europe, dont la vocation est de veiller au respect des droits de l'homme, s'apprête à se prononcer sur la candidature de la Russie (1). Les pronostics des diplomates sont favorables. Comme le dissident Sergueï Kovalev, réélu député à la Douma en dépit de la campagne haineuse que le pouvoir a menée contre lui, nous devons condamner cette perspective d'abandon des principes même du droit et de la démocratie.

(1) Pour protester contre l'examen de la candidature de la Russie au Conseil de l'Europe, vous pouvez écrire à la présidente de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, Madame Leni Fischer, BP 431 R6, 67006 Strassburg/Strasbourg Cedex.

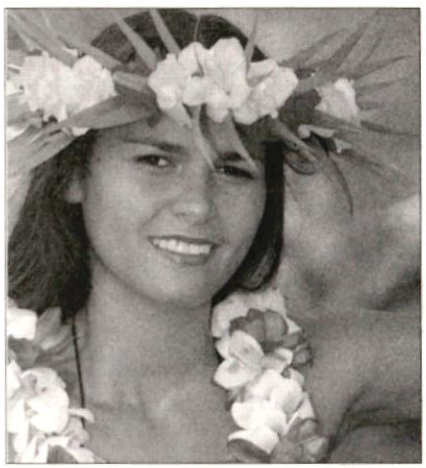
Nouveau statut de la "Polynésie Française"

Alors que la continuation des essais nucléaires accroît les menaces pesant sur les habitants actuels et futurs de la "Polynésie française" et de l'Océanie, des manœuvres politiques se déroulent.

En un temps record, le président du gouvernement territorial, Gaston Flosse (RPR), a obtenu de Jacques Chirac en décembre dernier, le maintien pendant dix ans des flux financiers liés au Centre d'Expérimentation du Pacifique, soit environ 400 millions de francs, et un projet de statut d'autonomie, approuvé par l'Assemblée Territoriale le 8 novembre (30 voix pour, 6 contre, 1 abstention), par le Conseil des Ministres le 20 décembre et dont l'approbation par le Parlement ne devrait être qu'une formalité.

La "Polynésie française" deviendra un "territoire d'outre-mer autonome" pour ainsi dire associé à la République Française. Le président du gouvernement du territoire deviendra le président de la "Polynésie française", et les membres de l'assemblée territoriale des députés territoriaux ; ce n'est pas très différent en fait.

Le gouvernement polynésien aura compétence en matière d'enseignement supérieur, de dessertes aériennes et maritimes internationales, de télécommunications. Le président pourra négocier et signer des accords avec des organismes internationaux et les



gouvernements des Etats du Pacifique. Les compétences du gouvernement "polynésien" pourraient s'étendre aux eaux territoriales, au sol et au sous-sol (ce qui pourrait permettre l'exploitation des phosphates des Tuanotou). La langue tahitienne deviendrait langue officielle au même titre que le français.

Ce nouveau statut, taillé sans doute sur mesure pour Gaston Flosse, a entraîné de nombreuses protestations. Boris Léontieff dénonce le marchandage du soutien inconditionnel aux essais nucléaires contre un statut sur mesure avant les élections territoriales de mars prochain. D'autres opposants estiment ce projet discriminatoire pour le peuple maohi, et fait pour le plus grand profit des affairistes qui pillent le pays. Pour Oscar Temaru, leader du Front Indépendantiste de Libération de la Polynésie, il s'agit d'une manœuvre électoraliste, et il demande un référendum sur l'indépendance.

Enfin, un député RPR de Guyane s'est étonné des largesses de l'Etat envers la Polynésie et souhaite que l'argent public profite à toutes les couches de la population polynésienne.

Le peuple maohi, comme le peuple kanak, comme tous les peuples des DOM-TOM, a droit à l'autodétermination et un replâtrage électoraliste des institutions locales est inadmissible. Le maintien de la misère et de bidonvilles dans les dernières colonies françaises est une raison suffisante pour vouloir la fin de cette colonisation.

Y.J.

● Un livre essentiel sur la pêche

L'association *Pêche et Développement*, animée par Alain Le Sann, vient de publier un petit libre de 108 pages, réalisé par des enseignants, des chercheurs, des professionnels de l'aquaculture et de la pêche, des membres d'ONG enfin. Elle est connue pour faire paraître un bulletin trimestriel sur les problèmes de la pêche dans le monde. L'expérience et la compétence acquise permettent de réaliser un état des lieux et de dégager des propositions pour une nouvelle politique de gestion qui soit aussi une politique sociale. En 45 graphiques, cartes et diagrammes de belle facture en 45 articles, les principaux aspects de la question sont traités efficacement : l'état des lieux d'abord, les enjeux ensuite, les actions à mener enfin.

La crise de la pêche japonaise, l'essor de la Chine et des autres pays du "Sud", les créations actuelles d'emplois dans la pêche artisanale sont clairement développées. 14 propositions pour améliorer les classes donnent une conclusion positive à l'ouvrage.

L'apport de protéines animales par la pêche (70 millions de tonnes) dépasse la fourniture par l'élevage porcin (60 millions de tonnes) et celle par l'élevage bovin (50 millions de tonnes). C'est dire l'importance qu'il y a d'organiser et de protéger la pêche autrement. *"L'heure est à la solidarité et au partage"*, concluent les auteurs.

Accompagné d'un glossaire et d'une bibliographie, ce petit livre rendra un fier service aux enseignants (à tous niveaux), aux citoyens, aux étudiants (60 F. Diffusion Crisla, 1 av. de la Marne, 56100 Lorient).

● Enfin un dictionnaire de gallo

Un événement. Après des dizaines de glossaires sur les parlers gallos, consacrés à tel ou tel secteur, un dictionnaire de 222 pages vient donner une idée d'ensemble de l'expression gallèse (1). On le doit à Brtégne Galèse, ou Bertaeyn Galeizz, suivant les deux graphies actuellement en usage dans l'association. Il s'agit d'un ouvrage de base, limité par le manque de temps et de moyens. Bertrand Obrée, le rédacteur, a été amené à concevoir une nouvelle graphie du gallo, accessible au locuteur du gallo alphabétisé en français. Cette ébauche demandera à être encore précisée. Par ailleurs, ce travail bénéficie des nombreuses collectes réalisées depuis 1976, année de la naissance de l'association "Les Amis du parler gallo" en 1983 et "Bertayen Galeizz" en 1990. Le "revival" gallo a été vigoureux de 1975 à 1986 environ, débouchant avec un certain succès sur l'épreuve de gallo au baccalauréat, sur un essor des animations en gallo (théâtre, chant) ou autour du gallo, sur des publications en nombre accru. Depuis 13 mois, Tintin, lui aussi, parle gallo ! (Sus l'Ile Naire/L'Ile Noire).

Rappelons que le gallo n'est pas du français déformé mais une langue romane souvent très antérieure à l'apparition du français. L'usage en est surtout resté oral, bien que des auteurs comme Noël du Fail (XVI[e] siècle) l'aient illustré par écrit. Le système phonologique diffère aussi du français.

Chaque mot gallo est suivi de sa phonétique, de son statut (verbe transitif, nom commun, etc.) et de sa traduction. Important : une phrase illustrant l'usage du mot est fournie.

Du côté français-gallo, il s'agit seulement d'un lexique. Au total, on compte 2.700 mots du côté gallo, 2.500 du côté français. On est loin d'avoir épuisé le fond gallo, qui doit bien dépasser les 20.000 mots mais c'est une première approche importante. Quant aux manques qu'on y relèvera, s'ils font l'objet d'une correspondance adressée à l'association Bretagne Gallèse, ils permettront d'enrichir la prochaine édition.

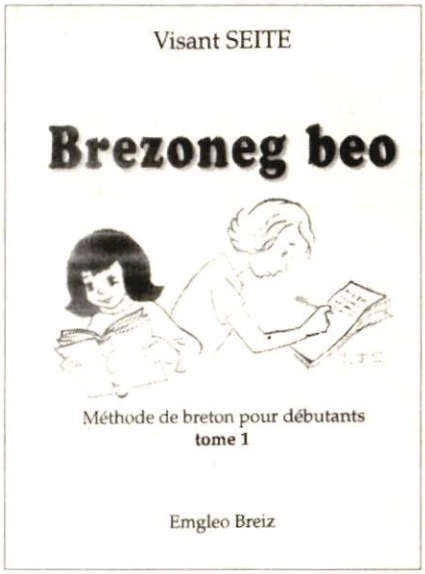
(130 F en librairie. Par correspondance : 150 F à Bertaeyn Galeizz, 35160 Le Verger).

Le gallo, qui doit d'abord affronter le scepticisme des gallos eux-mêmes quant à l'originalité de leur langue, dispose désormais d'une pièce à conviction : s'il y a un dictionnaire, il y a aussi une langue spécifique. C'est aussi important pour ceux qui entreprennent d'apprendre le gallo.

J.J.M.

(1) A défaut du parler du Pays de Retz qui n'est pas directement pris en compte.

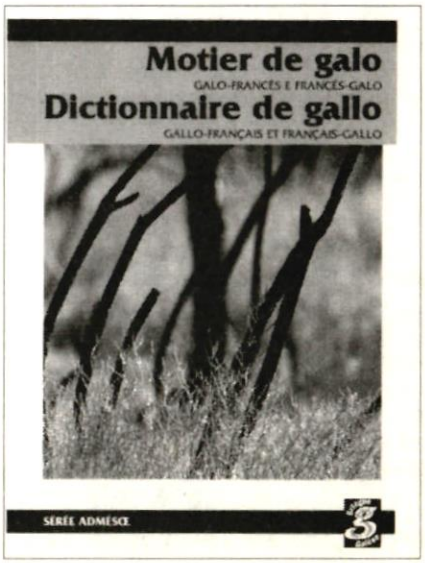
● Brezoneg beo



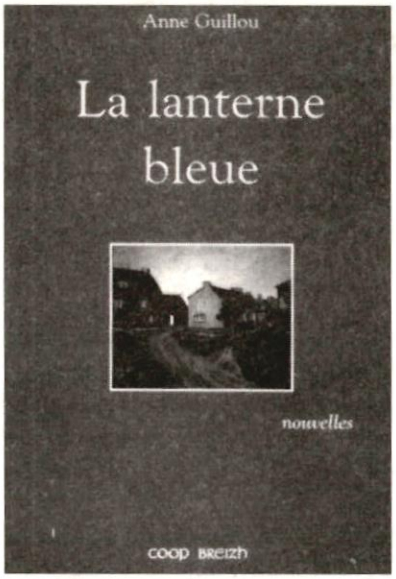
Sous le titre "Brezoneg beo" (breton vivant) vient d'être réédité le Tome 1 du "Breton par les ondes", établi il y a des années par Visant Seité. Ce livre est fort bien fait et très agréablement présenté. Il comprend de nombreuses illustrations dues à Joël-Jim et Ronan-Jim Sevellec. Ce travail peut toujours rendre service à ceux qui veulent apprendre le breton. Surtout s'ils bénéficient de l'aide d'un "professeur" (les exercices n'ont pas de corrigés). Le lexique breton-français est déjà une bonne base. On appréciera aussi le tableau général des mutations et celui des mutations après possessifs. Visant Seité était un excellent bretonnant et un enseignant pratique.

G.M.

Visant Seité. Brezoneg beo. 181 p. 50 FF. Dans toutes les librairies ou franco de port chez Messidou, 40 bis rue de la République, 29200 Brest.



● La lanterne bleue



Ayant abordé la lecture de ces nouvelles comme un pensum, lié à la présente chronique, j'ai vite changé d'état d'esprit. Les uns après les autres, les récits ont défilé. Je n'ai reposé le livre que deux heures après.

La lanterne bleue, c'est le titre de la première nouvelle qui évoque un jeune prêtre léonard. Puis, c'est *Le loto,* un voyage universitaire, un drame en milieu rural, et un autre drame. Au total, huit nouvelles, 115 pages seulement.

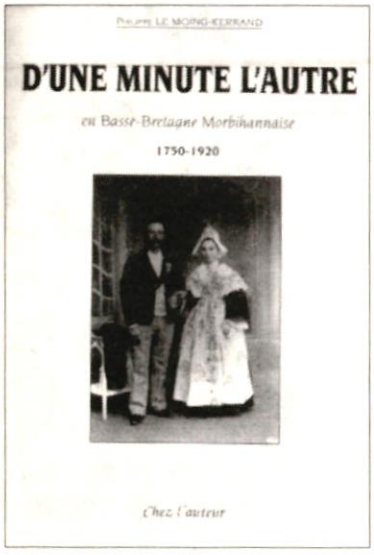
D'une plume sobre et naturelle, sans mise en scène ou artifice visible, l'auteur fait revivre des tranches de vie avec une force et une vérité exceptionnelle.

Derrière ces héros, à un moment ou à un autre, on se retrouve soi-même ou on retrouve un proche, tant les personnages sont bien d'ici. Qu'il s'agisse d'une pensionnaire de maison de retraite qui retrouve son passé, d'un amateur d'enterrements qui y cherche convivialité et souffle de vie d'une communauté, de pratiquants du loto ou d'un ingénieur désarçonné, les héros de ces histoires vraies sont des gens ordinaires qui nous parlent vrai. Leurs problèmes sont ceux que nous rencontrons ou que nous avons rencontrés.

Chaque histoire suscite en nous une réflexion, une interrogation, car les personnages – on aimerait remplacer ce mot trop théâtral par "caractères" – recherchent la cohérence et la compréhension. On en sort donc plus riche. (Coop Breizh, 88 F).

J.J.M.

● En Basse-Bretagne morbihannaise



Une fresque de la condition paysanne dans le Morbihan occidental de 1750 à 1920, c'est ce que nous offre, en 318 pages, Philippe Le Moig-Kerrand. Ce faisant, il prolonge le remarquable ouvrage de l'archiviste Henri François Buffet, *"En Bretagne morbihannaise",* paru en 1947 et réimprimé en 1982 par Lafitte-Reprinis.

L'une des principales sources documentaires est ici constituée par les archives de notaires. Ce qui permet des apports intéressants concernant la démographie, l'âge au mariage, le cours des principales denrées.

Le cadre, vannetais abréen, est bien évoqué. Au travers de destinées familiales, on découvre des fermiers en domaine congéable au XVIII[e] siècle, puis le fonctionnement de ce système original. Du domanier, on passe chez un paysan aisé, puis chez un notaire. Simultanément, on chemine de Trefflean à Theix, de Plescop à St-Nolff, de Mendon à Brec'h, de Carnac à Ploermel enfin.

D'une recherche familiale de l'auteur, vers 1978-82, l'horizon s'élargit dans l'espace et dans le temps. Des séquences nous mettent en présence de diverses professions, de diverses trajectoires, du notaire au meunier, du forgeron au journalier. L'étude d'inventaires après décès est éloquente, méthodique. Les 125 semences récueillies par un agriculteur sur un carnet, vers 1865, nous font cotoyer l'univers mental de nos arrières-grands-parents. Les Le Gouguec, Kermorvan, Le Moing, Le Lan, Belz, Le Port et autres Kerrand, d'il y a un ou deux siècles, nous deviennent étonamment proches.

Cette histoire incarnée se lit avec intérêt et curiosité. Du beau travail encore.

Un bel ouvrage fort bien présenté. Titre : "D'une minute à l'autre en Basse-Bretagne Morbihannaise". Chez l'auteur, Ph. Le Moing-Kerrand, Loperhet, 56400 Plougoumelen : 160 F franco (par chèque).

J.J.M.

● Arts et cultures de Bretagne

Les éditions Ouest-France viennent de rééditer l'ouvrage d'André Mussat, publié en 1979 chez Berger-Levrault et devenu ensuite introuvable.

Ce livre d'histoire de l'art breton n'est pas seulement un livre de description des techniques de l'art breton, c'est un livre d'histoire de la Bretagne. En effet, l'auteur nous montre clairement comment les événements politiques (par exemple, l'annexion de la Bretagne), économiques et sociaux ont influé sur l'art breton, sa localisation.

Fait très intéressant, A. Mussat, dans la première partie, nous cite les diverses contrées qui ont exercé une influence sur notre art national. Les pays mentionnés constituaient déjà une sorte d'Arc Atlantique culturel qui se superposait à l'Arc Atlantique économique. Belle réponse à ceux qui dénient tout caractère propre à l'art breton et affirment que la Bretagne a toujours été enclavée ! La montée du centralisme, avec sa soif de normalisation, d'uniformisation, d'omniprésence des symboles de la culture française dans les villes bretonnes, est très bien décrite.

Bien entendu, sont aussi mentionnés les divers défis que durent relever ces créateurs (matériaux, obstacles géographiques, etc.).

Tout au long de l'ouvrage, on sent que l'auteur a voulu réhabiliter, ou sortir de l'oubli, l'art gallo. Trop souvent, dans des ouvrages de ce genre, la Haute-Bretagne est le parent pauvre. Rappeler comment cette partie de la Bretagne a participé à la naissance et à l'affirmation de notre art est une excellente chose. Nantes et sa région sont bien traitées également. L'architecture et l'urbanisme, même si le vitrail, l'orfèvrerie et le costume sont aussi abordés. Loin des clichés et bretonneries oiseuses, un cadeau utile, un ouvrage qui mérite d'être lu ou relu.

H. PERSON

● Annales de Bretagne : spécial centenaire de la CGT

Les *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest,* éditées par les Presses universitaires de Rennes, publient un numéro spécial de 204 pages consacré à la CGT en Bretagne depuis un siècle, publié sous la direction de Claude Geslin.

Après une introduction par Claude Geslin, le même auteur présente *"Les finances syndicales en Bretagne avant 1914"*, marquées par une indigence générale, sauf à Fougères.

Ensuite, cinq petites monographies départementales sont consacrées au Morbihan (les 1er mai 1919 et 1920, Christian Chaudré), au Finistère (la CGT de 1921 à 1935, Gérard Reynaud), à la Loire-Inférieure (la CGTde 1922 à 1935, Ch. Patillon), aux Côtes-du-Nord (années 20 – années cinquante, Ch. Bougeard), à l'Ille-et-Vilaine enfin (J. Sainclivier, la CGT de 1938 à 1948). J. Réault s'attarde, lui, sur la CGT nazairienne de 1947 à 1992). Claude Geslin conclut par un essai de bibliographie sur le mouvement ouvrier en Bretagne. Un numéro intéressant (60 F).

● Un nouveau livre de Fanch Peru

Fañch Treger est bien connu des lecteurs du *Peuple Breton.* Et Fañch Peru en conséquence ! Il a réuni des poèmes en un petit livre. Une nouvelle chose pour nous de la part de ce Trégorrois : *"Etrezek an aber sall. Vers l'estuaire salé"*. L'édition est bilingue :

"Le texte proposé en regard n'est pas une traduction littérale du breton – La grande différence entre les deux langues ne le permet guère. Ce que l'auteur s'est efforcé de faire, c'est de conserver un peu la saveur et la couleur de la langue d'origine".

Il s'agit d'une promenade au bord de la "grande rivière" : le Léguer. Ce sont des poèmes courts, parfois trois ou quatre vers seulement. Parfois, un peu plus long. Des mots pour un moment éphémère, pour une émotion brève, nés d'un oiseau, d'un poisson, du cours de l'eau. Et aussi de quoi rêver :

"Le vieux pont
Ou son reflet dans l'eau
Lequel est le plus beau ?"

Un petit livre à lire peu à peu, tranquillement. Quand le temps sera mauvais, par exemple, pour retrouver la joie de la vie, la poésie du quotidien, bien calé dans un fauteuil ! En regardant les photos des pages de couverture faites par le poète.

Glaoda MILLOUR

Peru Fañch. Etrezek an aber sall. Vers l'estuaire salé. Skol Vreizh. Morlaix. 135 p. 89 F.

● Des mégalithes aux cathédrales, de Skol Vreizh

La Bretagne des origines à 1341, un regard neuf sur *"l'Histoire de la Bretagne et des pays celtiques"*, une présentation claire illustrée par de nombreux documents inédits caractérisent la collection des livres d'histoire édités par Skol Vreizh. Qualités que l'on retrouvera dans la troisième version du tome 1 *"La Bretagne des origines à 1341"* qui vient de paraître.

Les auteurs, Jacques Briard, Jean-Christophe Cassard, Patrick Galliou, Alain Guillerm, Per Honoré, Yves Jézéquel, Yannick Lecerf, Jean-Jacques Monnier et Yann Ber Piriou font la synthèse des données les plus récentes de la recherche historique en Bretagne et en particulier, des découvertes de l'archéologie, de 1984 à 1995, qui ont permis de renouveler la connaissance de la Préhistoire de la Bretagne. Du Paléolithique à l'Age de Bronze, les fouilles archéologiques menées dans le Morbihan et en Ille-et-Vilaine par J. Briard, Ct Le Roux, M. Gautier, J. L'Helgouach et Y. Lecerf ont permis une remise en question de ces civilisations. De nouvelles et étonnantes explications sur les grands menhirs de Locmariaquer, Gavrinis et de la Table des Marchands, sur l'ensemble mégalithique de Saint Just, et leurs "mystères"... L'alignement des 365 menhirs de Monteneuf interroge sur les fonctions dominantes de ces pierres dressées : relations astronomiques ? Rôle social ? Pour Yannick Le Cerf, elles mettent en évidence une fonction à dominante commémorative. *"Le souvenir d'un événement, d'un homme, d'une lignée, paraît être la raison prioritaire de l'édification de ces ensembles de pierres levées..."*.

Dans le chapitre sur la conquête romaine de la Gaule et de l'Armorique, Alain Guillerm, historien de la marine dans l'antiquité, apporte un éclairage nouveau sur la guerre des Vénètes et des Romains dans le Golfe du Morbihan...

Au total, 266 pages richement illustrées dans un ouvrage à la pointe de la recherche pour redécouvrir l'histoire de la Bretagne, de la préhistoire à l'époque féodale.

J.B.

"Des mégalithes aux cathédrales". Tome 1 de l'Histoire de la Bretagne et des pays celtiques. Editions Skol Vreizh. 266 pages, 100 F.

● Marion du Faouet et ses associés

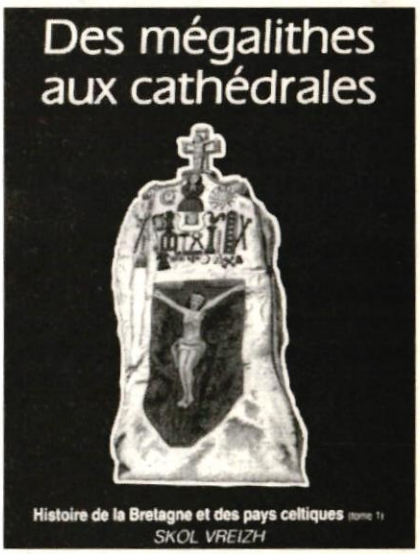
Nous avions déjà fait, dans un numéro précédent, la critique d'un roman consacré à la Marion du Faouët. Si nous revenons sur ce personnage encore une fois, c'est que Liv'éditions ont la bonne idée de prolonger notre plaisir en proposant l'ouvrage de Jean Lorédan ; il ne s'agit pas ici d'un roman mais d'une œuvre conçue et réalisée par un historien.

Toutefois, il ne faut pas imaginer une étude sèche et rebutante telle que peuvent parfois nous en servir les universitaires ; Jean Lorédan préfère raconter l'Histoire de l'intérieur : la Marion du Faouët, vit, souffre, s'agite devant nous. Il y a chez cet historien du début du siècle, du André Castellot ou du Alain Decaux. Avec tout ce que cela comporte : une érudition indéniable, des connaissances réelles, minutieuses et un don de conteur.

Comment dès lors, échapper au charme qui opère ? Comment ne pas s'adonner à la magie du verbe ? Même si de temps en temps, nous pensons que cela manque un peu de perspective historique...

Y. LEMARIE

Liv'éditions, 135 F (Diffusion Breizh)



● L'Histoire de Bretagne en vidéo !

La vidéo se démocratise. Elle vient faciliter la réappropriation par les Bretons de leur patrimoine historique. En voici trois exemples :



Mémoires de Bretagne (1905-1937)

C'est une cassette de près d'une heure, réalisée par Montparnasse Production. Daniel Yonnet a rédigé le commentaire. On découvre des séquences documentaires provenant, soit de films d'amateurs, soit, plus rarement, de films professionnels.

La plupart des extraits sont assez connus mais, pour 125 F environ, on pourra les avoir chez soi. Le travail agricole, la pêche, la vie dans des villes comme Quimper, Quimperlé, Morlaix, Auray, Châteaulin, des pardons et fêtes religieuses. De la vie paysanne, on passe à la vie bourgeoise et à l'essor du tourisme balnéaire des années trente. Certains regretteront de voir surtout une Bretagne en coiffes, plutôt que celle des ouvriers et des grandes villes. Certes, mais l'on conçoit que des films d'agrément s'intéressaient plus à la première qu'à la seconde.

La même collection annonce une seconde cassette (depuis 1939), et d'autres sur le Nord, la Provence, la Côte d'Azur, l'Alsace, l'Auvergne et le Limousin.

Le commentaire est peu pesant, il souligne plus qu'il n'explique. Surtout, il donne à voir.



L'état breton, de Jean V à la duchesse Anne.

La deuxième cassette de la collection *Les Bretons et leur histoire*, coproduite par Rennes 2 et les PUR, fait suite à une première consacrée au *lin* dont nous nous sommes déjà fait l'écho. Celle-ci, aussi documentée, est beaucoup plus vivante. Jean Kerhervé présente de façon convaincue et convaincante la Bretagne du XV[e] siècle et l'action des ducs pour construire leur état. La réussite du projet est soulignée par l'existence de 12.000 manoirs dont beaucoup ont disparu – construits par les serviteurs ducaux et preuves de la prospérité du pays.

Chaque cassette ne dure que 26 minutes, ce qui se prête à une utilisation en classe. Un livret explicatif clair et pratique permet de préparer l'utilisation et d'enrichir l'apport visuel.



Missionnaires en Bretagne

Une troisième cassette vidéo consacrée aux *Missionnaires en Bretagne* vient aussi d'être éditée. Elle évoque les missions du XVII[e] siècle, initiées par Le Nobletz et surtout Maunoir, avec utilisation de cartes de croix puis de *Taolennoù* (tableaux). Ces tableaux, conservés à Quimper ou à Angers, sont en partie reproduits dans la notice d'accompagnement et commentés par le spécialiste du genre, l'historien Fanch Roudaut, qui répond aux questions d'Alain Croix. Des témoins et acteurs évoquent aussi les dernières missions, dans les années 50. Des tableaux de mission – ce n'est pas encore l'audiovisuel mais presque ! – ont aussi été réalisés au XX[e] siècle, tels ceux stigmatisant Lénine et Staline. Le passé rejoint ainsi le présent.

(PUR, campus de la Harpe, 2 rue du doyen Leroy, 35004 Rennes Cedex).

● Géographie littéraire de la Bretagne

L'ICB-Skol Uhel ar Vro publie un important ouvrage posthume du Brestois Auguste Pierre Segalen. La géographie littéraire a été initiée par Auguste Dupouy (1862-1967), André Ferré (1899) et Raymond Lebègue. Il s'agit d'une sorte d'atlas historique de la littérature en Bretagne, regroupant écrivains en langue bretonne ou française nés en Bretagne ou y ayant séjourné et inspirés par le pays. Les cartes ne sont pas publiées : elles font partie d'une exposition "géographie littéraire de la Bretagne", produite par l'Institut culturel, et disponible auprès de l'Agence Technique Culturelle de Bretagne à Ploermel. Ce qui est publié comprend une liste alphabétique des écrivains concernés par la Bretagne, un survol biographique, une bibliographie des ouvrages et articles qui leur sont consacrés. En fin d'ouvrage, un index de noms de lieux renvoie aux écrivains mentionnés. Par exemple, l'île de Batz a concerné Blanzat, Guéhenno, La Prairie et G. Milin ; Batz-sur-Mer évoque L. Bloy et le chroniqueur A. Bouchart.

C'est une ébauche longtemps perfectionnée par l'auteur (décédé depuis 1991), légèrement complétée par l'ICB. Même si tout travail de ce genre est susceptible de compléments, on se réjouira de disposer pour 100 F d'un tel outil qui prolonge et complète la grande œuvre collective de l'UBO qui a été *l'Histoire littéraire et culturelle de la Bretagne*, disséquée dans ces colonnes par Pascal Rannou. Si vous ne savez plus qui est Ernest Hello, récemment évoqué par Jean Lebrun sur France-Culture, vous découvrirez qu'il s'agit d'un écrivain lorientais (1828-1885) dont Jacques Vier a été le principal spécialiste. Trois articles sur cet auteur sont cités et référencés. Dans l'ordre, suivent Louis Hémon, Roparz Hémon, Jean-Marie Héno, de Hérédia et bien d'autres...

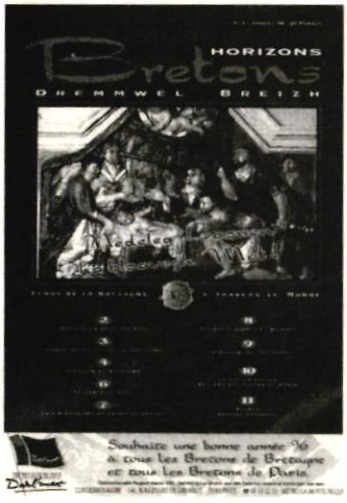
Livres

● A travers les revues

L'Avenir de la Bretagne, fondé par Yann Foueré en 1956, vient de publier son numéro 400. Belle longévité pour le mensuel du POBL, qui œuvre *"pour une Bretagne libre dans l'Europe des peuples"*. Après les 15 ans de *Bremañ*, les 32 ans du PB/PV (eh oui !), les 26 ans d'*Armor Magazine*, la presse mensuelle bretonne affiche une belle longévité.



Ce mois-ci, un nouveau venu, ***Horizons bretons/Dremmwel Breizh,*** publie son n°1. Il fait suite au *Journal des Bretons,* publié en région parisienne et arrêté à la suite du décès de Pierre Le Goff. La nécessité d'un lien entre les Bretons d'Ile de France et de l'émigration en général, d'un calendrier diversifié des événements de nature à les intéresser (festoù noz, conférences, fêtes, spectacles, activités associatives) a amené des membres de l'ancienne équipe, dont Marcel Texier, Eric Pianezza Le Page, Christian Le Guillou. Offrant 12 pages sur papier couché, en bichromie, le numéro coûte 20 F et l'abonnement annuel, 140 F (106, chemin de la Côte du Moulin, 78620 L'Etang-la-Ville).



Au sommaire de ce numéro, un début d'interview des Tri Yann, une chronique bretonnante de Bernez Kadored, une chronique historique de C. Kerboul , un conte de Noël, un agenda, le palmarès des ventes de livres et de disques bretons.



Sterenn, le trimestriel de l'Institut Culturel de Bretagne, publie son n° 4, consacré aux cent ans de cinéma en Bretagne (24 pages, 20 F, BP 3166, 35031 Rennes Cedex). Un dossier intéressant, accompagné d'informations diverses et nombreuses.

J.J.M.

● Bretagne et Cinéma

Avec *Bretagne et Cinéma*, nous avons là un ouvrage qui tente de montrer le travail de la cinémathèque de Bretagne et le formidable attrait d'une région sur les réalisateurs de fictions.

Dans une première partie, Jean-Pierre Berthomé propose un passionnant historique de la création cinématographique bretonne. En effet, avec l'érudition qu'on lui connaît et qui n'est plus à démontrer, il retrace les grandes étapes d'une aventure qui nous mène des premières scènes filmées à Lorient jusqu'à l'expérience de Brittia films menée par les frères Caouissin. Naturellement, ce panorama, grâce auquel nous retrouvons les visages familiers de Demy ou Tati, s'achève avec une rapide présentation de Lazennec productions et de quelques espoirs tels Olivier Bourbeillon ou Christian Lejalé, le Rennais.

Après ces pages consacrées à une riche histoire, nous découvrons sept cinéastes qui, pour certains, sont nés en Bretagne (Jacques Demy par exemple) ou, pour d'autres, se sont inspirés des paysages bretons : nous pensons au portrait concis mais inspiré de Claude Chabrol par Alan Bergala ou de Jean Grémillon par C. Viviani.

Le reste de l'ouvrage recense l'ensemble des fictions tournées en Bretagne : longue liste qui permet de glaner quantité de renseignements (sur les acteurs, les lieux de tournage...) et rappeler quelques vérités premières ; ainsi, Eric Le Roy note avec raison la bêtise de ce qu'il fait bien d'appeler un navet, *Bécassine,* de Pierre Cardon.

Au total, un ouvrage indispensable pour qui s'intéresse à la lanterne magique – magique et bretonne (édition Apogée, 150 F).

Y. LEMARIE

● Lettre du GDM, n° 44

Le groupement pour les droits des minorités publie son n° 44. Un article sur la paix linguistique en Afrique du Sud évoque la nouvelle constitution du pays qui reconnaît onze langues officielles dont 9 langues africaines et deux langues utilisées par les anciens colons (l'anglais et l'afrikaans). L'Afrique du Sud est donc officiellement un état multilingue et multiculturel. Un article sur la minorité hongroise de Slovaquie dénonce les restrictions de liberté qu'elle subit actuellement. Trois pages sont consacrées aux premiers travaux du groupe de travail des nations unies sur les minorités. Beaucoup d'autres nouvelles complètent la livraison (GDM-212, rue St Martin, 75003 Paris. Adhésion et bulletin : 200 F).

AL LIAMM

KELC'HGELAOUEN
LENNEGEL
DAOUVIZIEK

Koumanant : 180 lur.
P. Ar Bihan,
16 Straed ar Forniou Raz,
35400 Saint-Malo

Janvier... vu par Nono



Journées culturelles bretonnes à Lorient

Samedi 3 février :

■ Spectacle à 20 h 30 : Eric Marchand, le Taraf de Caransebes avec Thierry Robin – org. Ville de Lorient – Palais des Congrès, Lorient – Entrée : 80 F et 100 F.

Jeudi 8 février :

■ Conférence à 18 h 15 : org. Université d'été – "Armateurs et négociants entre Dieu et l'Argent sous l'Ancien Régime". Par André Lespagnol, professeur d'histoire moderne, Lorient Université.

Samedi 10 février :

■ De 14 h 30 à 18 h : Dait Da Ganal, atelier de chants traditionnels animé par Jean-Claude Tallec. Amzer Nevez – Plœmeur.

■ Nuit du Jazz avec Gildas Scouarnec Quintet, Sirius, Eric Le Lann.

■ Kig ha Fars musical à 19 h : org. Diwan an Oriant – Réservation : 97.76.27.28. Amzer Nevez, Plœmeur.

■ Fest noz des Deiziou à 21 h : Korriganed, Bagad de Lorient, Frères Morvan, les Mangeuses d'Oreilles, Bevillon/Gorce, Loeroù Ruz. Amzer nevez – Plœmeur.

Dimanche 11 février :

■ De 9 h 30 à 12 h : Dait Da Zanzal – atelier de Danses de Haute-Bretagne, animé par Gilles Le Cun – Amzer nevez – Plœmeur.

■ Spectacle à 17 h : "Les Ours du Scorff" (spectacle familial) – histoires, chants et musique du Pays Gallo – Les Arcs, Quéven.

Vendredi 16 février :

■ Rencontre mensuelle des Bretonnants du Pays de Lorient à 20 h 30. Les chroniqueurs en langue bretonne à la Liberté du Morbihan, animé par Daniel Doujet – Bar "l'Armoric", place Polignac, Guidel – Entrée libre.

Samedi 17 février :

■ Conférence à 16 h : "Réflexion sur le mobilier breton", présentée par Yvon Palamour – Médiathèque de Lorient – Entrée libre.

■ Spectacle à 20 h 30, org. Les Arcs – Yann Fanch Kemener, Didier Squiban, Aïcha Redouane – Les Arcs, Quéven.

Dimanche 18 février :

■ Randonnée pédestre à 14 h : "Rivière d'Etel" – org. Maurice Huet – (3 heures de marche) – Rendez-vous : 4 Chemins d'Etel.

Mercredi 21 février :

■ Conférence à 20 h 30 : org. l'UPB "Hommage à Per Jakez Helias" – Chambre de Commerce, Lorient – Entrée libre.

Jeudi 22 février :

■ Conférence à 18 h 15 - org. Université d'été : "Les Pêcheurs de Bretagne Sud entre le Noir et le Rouge – Par Michel Lagree, professeur d'Histoire Contemporaine – Lorient Université.

Vendredi 23 février :

■ Spectacle à 21 h – org. ville de Lorient : Cesaria Evora – Palais des Congrès, Lorient.

■ Fest Noz à 22 h – Ville de Lorient : Ar Re Yaouank, Carré Manchot, avec, sous réserve, la participation de Cesaria Evora, Denez Prigent – espace Cosmao Dumanoir, Lorient.

Samedi 24 février :

■ Spectacle – org. Ville de Lorient : Denez Prigent et ses invités (Voce di Corsica, Louise Ebrel, Beneat Achiary, Kanerien Pleuigner) – Palais des Congrès, Lorient.

Mardi 27 février :

■ Projection cinémathèque de Bretagne à 20 h 30 – org. Médiathèque – Emglev Bro – "Les Mariages en Bretagne autrefois" – Médiathèque de Lorient.

Et bientôt, **samedi 9 mars :** Dans-Noz à 21 h – Pour la première fois, les Arcs se transforment en discothèque. Soirée Musique Bretonne à danser – co-org. : Emglev Bro an Oriant/Breudeur an Aod, les Arcs – Les Arcs, Quéven.

Pendant tout le mois de février, portes ouvertes dans les ateliers de Chant, Danse et Musique Bretonne du Pays de Lorient. Renseignements au 97.21.37.05.

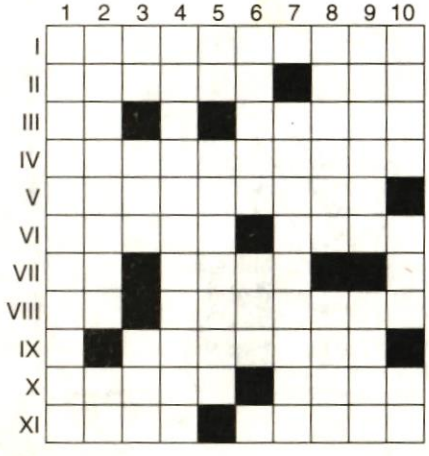
Renseignements : EMGLEV BRO AN ORIANT – Entente Culturelle Bretonne du Pays de Lorient , 12 Straed Colbert 16 P – 56100 An Oriant – tél. fax : 97.21.37.05.

Les rendez-vous bretonnants sont sur 36-15 Azimut.

Mots Croisés Bretagne-Celtie

PROBLÈME N° 80

(Certains mots sont en breton
Réf. : dictionnaires de R. Hémon, P.J. Hélias et F. Favereau)



HORIZONTALEMENT : I. Nom francisé de l'auteur d'un fameux sabordage. – II. Il vaut mieux éviter ses coups de fil ; Lettres de Broons. – III. A inspiré un compositeur lillois d'origine espagnole ; Comme toute tentative de justifier l'existence du 1 vertical. – IV. Familières des marais salants. – V. Lutter contre les encombrements. – VI. En plein cœur d'Herbauges ; Un corbeau en pleine panique. – VII. L'alcool le rend peu crédible ; Serpent d'eau ou lieu de culte, selon le sens. – VIII. Apparents chez l'Ankou ; Dangereux si on l'aborde de droite à gauche. – IX. Tal Coat, par exemple. – X. Telle la vie par René-Guy Cadou ; Un de plus que certains frères. – XI. A les pieds dans l'eau ; L'antithèse des monts d'Arrée.

VERTICALEMENT : 1. Même leurs habitants n'arrivent pas à croire à leur réalité. – 2. On s'y baigne près de Saint-Brieuc ; Article défini contracté. – 3. On y réside de bas en haut ; On s'y abrite ou l'on y danse, selon le sens ; Saint vannetais. – 4. Laënnec n'était certes pas l'un d'eux. – 5. Article ; Imite les Chouans, ou du moins leur modèle. – 6. Un début d'unanimité pour les Bretons ; On cite souvent celui du "laüstic". 7. Le fondateur de l'abbaye de Fontevrault était né dans ce village. – 8. Sa sonorité est plutôt aiguë, alors en remontant... ; Inversé : un appel au peuple... des poules. – 9. Née de la vague ; Le Corbusier y a laissé sa marque. – 10. Marque à suivre ; Une armée que l'on préfère dans l'inactivité ; Aux confins d'Herbauges.

M. ERWAN

SOLUTION DU N° 79

Horizontalement : I. NAVIGATEUR. – II. ORÉNOQUE. – III. EBR ; DUGUAY. – IV. LREA (ALRE) ; AINES. – V. DA ; BERNARD. – VI. ESUOPE (ÉPOUSE). – VII. CUILLÈRE. – VIII. AG ; COLONEL. – IX. URCH ; EI. – X. LEUE ; SRUOT (TOURS). XI. XESSE (ESSEX) ; ERNE.

Verticalement : 1. NOËL DEVAULX. – 2. AR BRAS ; GRÉE. – 3. VERE (EREV) ; UC ; CUS. – 4. IN (NI) ; ABOUCHÉS. – 5. GOD ; EPIO. – 6. AQUARELLES. – 7. TUGIN ; LOIRE. – 8. EEUNADEN (EEUNADENN) ; UR. – 9. AER ; REDON. – 10. RUYSDAEL ; TE.

Nantes : cycle de conférences de l'association Bretagne Plus

L'association Bretagne Plus propose pour la deuxième année consécutive son cycle de conférences. La Bretagne constituera le dénominateur commun de l'ensemble des conférences dont les thèmes seront :

Jeudi 15 février : *Compétitivité bretonne et qualité de l'environnement* avec Renaud Layadi, économiste de l'environnement.

Jeudi 14 mars : *Réflexions sur l'aménagement du littoral : application à la Bretagne* avec Jean-Pierre Corlay, professeur à l'Institut de géographie et d'aménagement régional. Université de Nantes.

Jeudi 11 avril : *La culture bretonne, une matière première pour l'économie régionale ?* Avec Yvonnig Gicquel, ancien directeur de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Morbihan, président de la coopérative Breizh et de l'Université populaire bretonne.

Jeudi 9 mai : *De la commune à la région, les enjeux d'une bonne administration du territoire* par Loeiz Laurent, ancien directeur régional de l'INSEE, chercheur à l'Université de Rennes II.

Jeudi 6 juin : *Le château de Ranrouet, une porte ouverte sur l'histoire bretonne,* avec André Daniel, historien.

Toutes ces conférences se tiendront à l'Auditorium de la médiathèque, 24, quai de la Fosse à Nantes. Une participation de 20 F sera demandée à chaque auditeur. Un abonnement pour l'ensemble du cycle est proposé au prix de 60 F. Renseignements auprès de l'Agence culturelle bretonne – téléphone : 51.84.16.07.

(Bretagne Plus – secrétariat : 12 rue de Beauséjour, 44880 Sautron).

Nantes-Histoire recherche...

L'association "Nantes-Histoire" lance une recherche sur l'arrivée et l'implantation des Bretons originaires de Basse-Bretagne dans l'agglomération nantaise entre 1830 et 1939. Elle s'intéresse tout particulièrement aux causes et aux circonstances de leur départ de Basse-Bretagne ainsi qu'aux conditions de leur accueil et de leur installation à Nantes. Elle souhaite donc recueillir documents et témoignages susceptibles de nourrir cette enquête. Contacter, pour Nantes-Histoire : Jean Guiffan, 10 rue du Coudray, 44000 Nantes.

En préparation en France :

Une chaîne de télévision pour une minorité culturelle

L'Etat français se décide enfin à mettre les moyens pour créer une chaîne essentiellement destinée à une minorité vivant sur son territoire, en l'occurrence la communauté de langue et de culture arabes, la communauté maghrébine qui compte trois millions de membres en France (1). Saluons cet acte, un grand pas franchi dans le sens d'une meilleure intégration et de la reconnaissance d'une culture différente.

Mais qu'aura-t-il fallut pour décider l'Etat français :

– le déferlement via les satellites de chaînes à vocation islamiste contrôlées par des Etats étrangers,

– la crainte d'une télévision des imams en provenance du Moyen-Orient, que diffuserait un satellite,

– le poids des récents attentats.

Le projet qui pourrait aboutir d'ici la fin de l'année 95 prévoit un investissement de 150 à 300 millions de francs pour une chaîne diffusée par satellite (les 4/5 de la communauté maghrébine vivent dans des quartiers non câblés, où fleurissent les paraboles...).

Signe des temps, il est à l'étude non seulement au ministère de la Culture mais aussi au Quai d'Orsay et au ministère de l'Intérieur...

Faudra-t-il attendre la diffusion d'une chaîne de propagande celtique en provenance de l'étranger ou quelques lâches actions terroristes pour que l'Etat français accorde un peu d'attention aux revendications du mouvement identitaire et culturel breton en matière de télévision ?

Non, sûrement pas. Il y a en Bretagne suffisamment de talents, de porteurs d'idées et d'élus motivés pour mettre au point une véritable grille de programmes qui obtiendrait le soutien des Bretons.

J.M.L.

(1) Voir Revue Spectacle Info, n° 42, septembre 1995.

Bécherel, cité du livre

Dans le cadre de la Cité du Livre de Bécherel (30 km au nord de Rennes), la galerie-librairie Saphir, poursuivant son programme d'animations bimensuelles, proposera en ce début d'année 1996, dans ses locaux du 7 de la rue du Faubourg Bertault, une série d'expositions sur les sujets suivants :

– Février 1996 : Chateaubriand, ses amis et son temps – Livres et documents.

– Mars 1996 : Droits et juristes en Bretagne du XVI[e] au XIX[e] siècle – Livres, documents et gravures.

– Avril 1996 : l'Irlande et la France, de Mac Carthy à Guizot (du XVIII[e] au XIX[e] siècle) – Livres et documents.

Graines de la Paix

Cela fait maintenant deux ans que le comité "Bosnie" de Pontivy s'active sur le chantier d'une paix juste en ex-Yougoslavie.

Nous, membres de ce comité, avons privilégié les relations directes de citoyen à citoyen, de ville à ville, pour notre action. C'est ainsi que nous avons établi des contacts avec Tesanj, ville du nord de la Bosnie. Puis, après avoir chargé un camion de nourritures, médicaments, matériels scolaires, quelques-uns d'entre nous y sont allés en avril 1995. Ce fut l'occasion de contacts concrets avec des responsables locaux : maire, directeur de l'hôpital...

Aujourd'hui, la paix semble possible. Nous voulons y croire, nous voulons voir refleurir les champs et les jardins de Bosnie et partager avec les survivants de la guerre l'espoir des moissons à venir.

Aussi, nous lançons un appel à toutes les bonnes volontés et à toutes les compétences pour mener à bien l'opération **"Graines de la Paix"** :

– Avec l'aide des agriculteurs et de leurs coopératives : chargement d'un camion de vingt tonnes de plants de pomme de terre, d'échalotes, d'ail et d'oignons.

– Collecte, auprès du public, de sachets de petites graines de légumes et de fleurs : haricots verts demi-secs et secs, petits pois, tomates, courges et courgettes, concombres, poivrons, salades, carottes, betteraves, choux, navets, poireaux, radis, persil... et fleurs.

NB : **un fest noz sera organisé le 24 février à Silfiac (56)**, pour financer l'opération. Avec : Koll e anv, Trouzerion, Fanfan (accordéon), Dérédel-Le Gwern...

Contacts : Andréa Le Gal, 38 rue des Moulins, 56300 Pontivy. Tél. 97.25.67.57. – Yves Le Cœur, 5 rue d'Iéna, 56300 Pontivy. Tél. 97.25.37.53.

Pas d'accord avec E. Rebillé

"Vieux" lecteur du PB depuis près de 20 ans, il m'arrive, comme à tout le monde, de ne pas être d'accord avec ce qui s'écrit ou se publie dans ses colonnes. C'est normal et c'est le rôle d'un journal, surtout d'un journal militant.

Cependant, il est rare de se faire insulter dans les colonnes du PB, c'est pourtant la (très) désagréable expérience que je viens de faire à la lecture du PB de janvier, reçu ce jour.

Dans un très long article (8 pages sur les 34 pages que comporte le PB ; 23 % de la surface !), article d'un intérêt tout relatif dans beaucoup de ses développements – sauf à flatter l'ego de son auteur bien entendu !... – les amateurs d'art contemporain sont traités d'anormaux ! Je cite : "Les expositions d'art figuratif d'expression moderne (...) montrent bien vers qui vont les goûts des visiteurs normaux..." (p. 13).

Je me suis frotté les yeux, j'ai relu l'article, espérant y découvrir trace d'une coquille ; mais non, quand on aime l'art abstrait, l'art contemporain, on ne peut être "normal" aux yeux de Monsieur Rebillé. Voilà qui est inquiétant, d'autant plus inquiétant sous la signature d'un médecin...

Très inquiétant également, l'unique critère qui semble trouver grâce aux yeux de Monsieur Rebillé lorsqu'il s'agit d'apprécier une manifestation culturelle : le nombre de visiteurs ! A cette aune-là, la meilleure télévision, c'est TF1 et surtout pas Arte ou la 5e (...).

Un dernier mot, sur le fond du débat : je ne sais pas bien ce qu'est "une littérature bretonne" ni une "peinture bretonne". Je ne sais même pas si ces expressions ont un sens. Je ne suis pas persuadé que réfléchir à cette question ait un quelconque intérêt. (Guillevic, par exemple, se définit comme un breton qui écrit ou un breton écrivain, voilà qui est clair et précis).

La seule chose que je sache, c'est que le clivage n'est pas entre "art breton" ou non breton mais entre œuvres de qualité et... le reste. Or, pour moi, les œuvres de Geneviève Asse et plus encore de François Dilasser appartiennent sans hésitation, sans l'ombre d'un doute, à la première catégorie (...).

J.L. Le Cleac'h
Treffiagat

NDLR : Cette réaction traduit l'indignation de plusieurs lecteurs fidèles du PB/PV. Elle n'enlève rien au sérieux et à l'importance de l'apport documentaire du rapport d'Edmond Rébillé. Quelques lignes personnelles évoquant l'opinion de l'auteur sur telle forme d'expression artistique devaient-elles être censurées ou annotées ? Nous avons toujours pensé qu'il est sain que l'on apprenne à lire et à supporter des points de vue autres que les siens. Et cette fois, les 8 pages sur le patrimoine religieux constituent un apport informatif considérable.

Je suis Catalan...

"Après avoir lu avec plaisir le Peuple Breton/Pobl Vreizh de 1995, je me décide à réabonner.

Je ne suis pas Breton car je suis Catalan de Barcelone. Je crois que Catalans et Bretons avons le même combat pour la liberté des peuples et la nouvelle Europe. Je voudrai relations postales avec Bretons pour un exchange inter-nationaliste.

Gwellañ hetoù !

Kenavo !"

Jordi Vàsquez Mir
C/Diputacio 274 Pral. C
08009 Barcelona – Catalunya

Chaque mois depuis 1969

armor magazine

présente et commente
LA VIE BRETONNE

B.P. 419 – 22404 LAMBALLE CEDEX

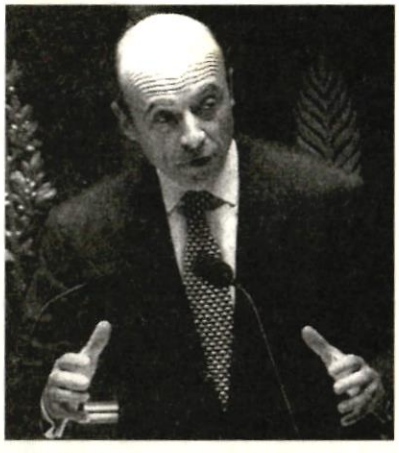
Apprenez le breton

EVIT AR BREZHONEG

12 straed Penn Ar Wern
29450 KOMMANNA

Abonnement 6 numéros : 75 F

- Avec le P.B. au moins, je saisis ce qui se passe en Bretagne ! -



NOM ..... Prénom .....

Adresse .....

.....

● Souscrit un abonnement ❑
un réabonnement ❑
– tarif normal : 160 F
– tarif de soutien : à partir de 180 F
– étranger : 200 F et plus
– étranger par avion : 230 F et plus

à partir de N° ..... inclus

● Prélèvement automatique mensuel
❑ minimum : 13 F
❑ de soutien :: 15 F-20 F-30 F
(Joindre un relevé d'identité bancaire)

● **Ci-joint le règlement par :**
❑ **chèque postal**
❑ **chèque bancaire**
❑ **mandat-lettre**
à l'ordre du
"Peuple Breton-Pobl Vreizh"

B.P. 301 - 22304 LANNION CEDEX - C.C.P. RENNES 2365-76

Selaouit

par Pierre Morvan

Dan Ar Braz

"L'Héritage des Celtes en concert" (Columbia, Distribution Sony Music, COL 481530 2)



Depuis dix ans et un peu plus que Selaouit existe – eh oui ! Le temps passe et nous lasse ! – Dan Ar Braz est sûrement l'un de ceux qui a le plus contribué à alimenter cette chronique.

Dan le prolifique était déjà reconnu mais bien sûr moins connu qu'aujourd'hui et tous ceux qui voudraient s'attarder à musarder dans sa généreuse production, depuis "Douar Nevez" réédité en CD jusqu'au "Thème for the Green Lands" en passant par "Septembre bleu", "Les Iles de la Mémoire" ou "Frontières de Sel", découvriraient autant de perles rares et précieuses.

Avec "L'héritage des Celtes" – près de 160.000 exemplaires vendus – et maintenant sa version "live" – déjà 60.000 ventes ! – le succès, ô combien mérité, est enfin au rendez-vous, et c'est tant mieux.

Question chiffres, puisqu'on y est, le "live" c'est 50 musiciens sur scène et 7 nouveaux titres parmi lesquels, retrouvée et intacte, la fameuse "Blanche Hermine" chantée par Gilles Servat en personne. 50 musiciens et des meilleurs, venus de toute la Celtie : la chanteuse Karen Matheson et Donal Shaw du groupe écossais Capercaillie, la Galloise Elaine Morgan, les Irlandais Donal Lunny ou Nollaig Casey et des Bretons, évidemment, beaucoup de Bretons. Ronan Le Bars de Glaz, Gilles Le Bigot de Barzaz (entre autres), Jacques Pellen, Didier Squiban, Yann Fanch Kemener ou Jean-Michel Veillon, sans oublier le Bagad Kemper au grand complet... difficile d'imaginer un bœuf plus monumental !

L'aventure du début, un pari un peu fou, s'est transformée en réussite spectaculaire. Le rouleau compresseur Columbia-Sony n'y est sans doute pas pour rien mais l'écoute de "L'Héritage des Celtes" et maintenant de sa version "live" prouve qu'il y a bien autre chose. "Enez Eusa", que chante Yann Fanch Kemener, ou la "Suite de Kopanitza" du Bagad Kemper nous procurent, au même titre que les compositions étincelantes de Dan, une émotion intense. "L'Héritage" permet aux Bretons que nous sommes de nous ressourcer, de nous retrouver, de communier "tous ensemble".

La sortie de "Héritage des Celtes, le retour" est déjà prévue pour l'automne 96. L'événement est programmé... et attendu !

Squatter

Il revient en force ce mois-ci, scoop à l'appui, après avoir déjà squatté il y a peu, deux pages de votre mensuel préféré, par fidélité sans doute à la tradition désormais solidement établie par l'abbé Pierre et Jacques Gaillot.

Le Pape, puisque c'est de lui qu'il s'agit, le Pape donc, "aime la bombarde". C'est Ouest-France qui nous l'apprend, titre choc à l'appui et, cela va de soi, sans prendre de précautions particulières... A l'origine de cette révélation, l'écoute pontificale du disque d'André Le Meut et Hervé Rivière, "Bombarde et Orgue, Musiques profane et sacrée de Bretagne" sur lequel je reviendrai un de ces jours.

Encore un peu de patience et l'on nous annoncera que Chirac a laissé tomber le culte et la culotte de Madonna pour ne plus s'adonner, corps et âme, qu'au biniou. La musique bretonne est conquérante, je vous dis !

Roland Becker

"Deùeh fest ha fest noz" (Ar Folk, Diffusion Breizh, CD 436)



Musique traditionnelle ? Sans nul doute. Roland Becker et ses deux complices – Didier Durassier au biniou et à la veuze, et Antonin Volson au tambour – alignent, comme à la noce ou à la "nozes", an dro et laridés, gavottes et mélodies, interprétés magistralement à la manière d'autrefois.

Pourtant, "Jour de fête et fête de nuit" sonne étonnamment comme une musique d'aujourd'hui. Résolument contemporaine pour ne pas dire avant-gardiste. L'univers de sons, tintements de troupeaux ou carillons d'église, jeux d'enfants ou crécelles, sifflements et bruits de foires ou marchés, chants d'oiseaux – que nous restitue Roland Becker, appartiennent bien à la vie d'antan. Mais ainsi mis en scène et en musique, ils nous convient, en même temps qu'à un fantastique voyage dans le temps, à une extraordinaire confrontation entre un fond sonore d'hier et une pensée musicale éminemment moderne.

Confrontation ou symbiose, la question est posée. Le résultat peut surprendre. Il répond pourtant avec pertinence aux regrets du peintre Jean Frelaut, désolé de "ne pouvoir faire entendre dans un tableau en même temps la poésie du soir et les chants éloignés, des pâtres rentrant leur troupeau..." Roland Becker nous offre ce décor sonore réputé inaccessible. Sans débauche de moyens mais avec rigueur et originalité, il crée lui aussi, l'événement. Un disque essentiel.

Koun

"An dro" (Keltia Musique, Kmcd 59)



"Bien léché et propre sur lui". Voilà qui pourrait servir à qualifier le disque d'un groupe nouveau venu sur la scène bretonne. Les Morbihannais de Koun ont choisi de rendre hommage à la fois à l'an dro, une danse bien d'chez eux, et au Chanoine Joseph Mahé qui a collecté, il y a près de deux siècles, deux des morceaux enregistrés sur leur CD et beaucoup d'autres témoignages de la musique bretonne.

Josik Allot (bombarde, biniou) et Pascal Martin (biniou, uillean pipe), Pascal Martin (guitare) et Dominique Trichet (violon) ont articulé leur jeu autour du couple traditionnel biniou-bombarde mais c'est bizarrement une valse interprétée à la cornemuse irlandaise qui apporte au disque sa note la plus chaude. Pour résumer, un peu moins de sagesse et un soupçon d'émotion en plus conduiront Koun à jouer rapidement dans la cour des plus grands.

Georges Epinette/Jean Haron

"Inour de Yann Magadur" (Keltia Musique, KMCD57)

Pierre Crepillon/Laurent Bigot

"Dreuz Kreiz Breiz" (Keltia Musique, KMCD56)

La vie en couple (de sonneurs) est-elle si difficile ? Ses mystères sont-ils aussi impénétrables que les voies de qui vous savez ? Qui nous dira ce qui a conduit Jean Baron à abandonner son comparse attitré pour renouer le temps d'un disque avec Georges Epinette, avec qui il a quand même remporté par deux fois en vingt ans d'intervalle le titre de champions de Bretagne des sonneurs par couple... ?

En tout cas, nous ne nous en plaindrons pas : le disque est à la hauteur des musiciens. Dédié à Yann Magadur, il s'inspire largement du répertoire – et du style de jeu – de ce sonneur disparu en 1985.

Le second de ces CD, tout comme celui de Baron-Epinette et après ceux de Lebihan-Molard et Feon-Lebart (PB n° 379-380, juillet-août 95), témoigne de l'étonnante vogue que connaît la musique des "sonerien daou ha daou".

Pierre Crepillon et Laurent Le Bigot, eux aussi champions de Bretagne (en 1987), ont choisi de se consacrer à la musique du Kreiz-Breizh, de Poullaouen à Loudéac et du Faouet à Carhaix, avec un petit détour par le pays vannetais. Eux, c'est Per Guillou, leur maître et modèle, qu'ils ont choisi de saluer : c'est ainsi que la tradition des sonneurs se perpétue en Bretagne et demeure si vivante, si actuelle. Nul ne le regrettera...

Babel-Oed !

"Quand on vous le dit, Trégorrois, Léonards et autres Cornouaillais que la plus belle musique bretonne c'est la musique vannetaise ! Pourrais-je faire un titre valable avec Babel-oad ? Quel que soit leur âge ou leur tribu, ils ont de la chance les jeunes bretons. Ils participent, gratos, à la plus grande "réforme" de l'enseignement depuis l'institution de l'école obligatoire et monolingue. Si les réformes qui partent d'en haut ont tendance à maigrir et parfois à disparaître avant de toucher le fond, la nôtre, qui part d'en bas, grandit vite, même si à Lanester il n'en reste pas grand chose en arrivant au lycée...

F. Bayrou, se prenant pour le ministre de la guerre, a lancé un leurre : toutes les écoles primaires doivent faire de l'anglais. Mais "Les parents sont vraiment naïfs" déclare la responsable des relations internationales à l'académie de Paris. Il suffit de faire trois chansonnettes ou une demi-heure de K7 vidéo pour qu'ils soient rassurés et persuadés que leur enfant parlera parfaitement en étranger.

Bilingue, un mot magique, un mot qui "flashe" et pas seulement à Plougastel Daoulas. Un lecteur vient de m'envoyer un journal parisien qui fait le point sur la question dans la capitale. Pour bien agir localement, il faut penser globalement, dit-on... Observons !

A Paris, il y a peu de choses dans le primaire "classique", sauf cette école du 19e arrondissement (rue de Tanger évidemment) qui, depuis 1986, fait des maths, de l'histoire-géo et les arts plastiques en... arabe. Les rapports des parents maghrébins avec l'école ont changé : "Ils se sentent reconnus" dit le directeur.

Par contre, là où ça marche, c'est côté fric. Rive gauche et rive droite, se sont installés deux établissements qui reçoivent chacun, de la maternelle à la terminale 2.300 élèves. Bien que sous contrat d'association avec l'état, ce n'est pas la seule chose qu'ils reçoivent ; il y a aussi la scolarité. Autour de 20.000 F sans compter la demi-pension.

Rive droite, on y croise les enfants de chefs d'états étrangers, de premier ministre libanais, de ministres français, de Johnny Hallyday, d'avocats internationaux qui, comme l'Omar Bongo, préfèrent la sauce américaine à l'armoricaine. Rive gauche, ce sont ceux des personnels de l'UNESCO de l'OCDE qui se mélangent à la crème de notre élite. Le japonais y est obligatoire en CE2... pour faire travailler l'hémisphère droit du cerveau.

L'amour règne entre les deux tribus. Une mère de Rive gauche trouve qu'en face "c'est très business, un rien parvenu... là-bas, les parents se foutent de l'éducation de leurs enfants. On n'y voit que des bonnes philippines...". A son tour, une mère de Rive droite déclare : "les mères de Rive gauche sont nourries au Dolto. J'en ai rencontré une qui avait acheté un trampoline à son fils pour qu'il expulse ses ions négatifs".

Ouf, un point positif, on ne parle plus de bonnes bretonnes. Tout le monde sera d'accord avec la troisième qui pense que "le melting-pot fonctionne parce que les enfants, Africains, Asiatiques, Européens, font partie des mêmes classes aisées... qu'ils baignent tous dans la même culture internationale".

Mais il y a mieux : il faut 32.000 F par an pour rentrer dans celle qui se niche dans les étages de l'église américaine du quai d'Orsay, 33.000 pour Eurecole, dans le quartier des ambassades. ici, on pratique l'immersion trilingue dès l'âge de 2 ans. "Une nourrice coûte 3.000 F par mois, autant qu'ils mettent leur enfant chez moi", proclame la directrice. Si vous choisissez l'International School of Paris, le tarif monte entre 22.500 et 80.500 F en terminale.

A Neuilly, il y a encore Marymount, de 80.000 à 100.000 F qui fonctionne depuis 1934. "Nous déconseillons aux parents d'inscrire leurs enfants ici s'ils ne sont pas certains d'en avoir les moyens financiers. C'est un drame pour eux s'ils doivent quitter l'école. Il y a un tel "feeling of home" explique la dirlo. Quelle franchise ! A Marymount, la vie se passe en uniforme bleu, blanc ou rouge. Si, si, si ! Je n'ai pu savoir si cela changeait à la semaine ou au trimestre !

La conclusion s'impose : le bilinguisme, c'est pour l'élite et en Bretagne les filières "Plouc d'excellence" ont un bel avenir...

AL LOUARN



LIBRAIRIE DU "PEUPLE BRETON"

(Expéditions franco de port par correspondance sous 48 h)

- ❑ **Nouveauté : "Une Bretagne responsable dans un monde solidaire,** 38 F.
- ❑ **"Autocollant Peuples d'Europe",** avec 18 noms et drapeaux, 10 F le 1er, 6 F par exemplaire en plus
- ❑ **"Les Bretons et leurs libertés",** essai historique, 110 F
- ❑ **"Le procès du centralisme",** 38 F
- ❑ **"La Bretagne et les problèmes écologiques",** 38 F
- ❑ **"Entre créole et breton, ces racines qui nous libèrent",** D. Aupiais, 80 F
- ❑ **"La résistance irlandaise",** Roger Faligot, 134 F
- ❑ **"Atlas de Bretagne",** "Skol Vreizh, 2e édition, 175 F
- ❑ **"Le Breton, jeunesse d'une vieille langue",** F. Morvannou, Tout sur le breton, ou presque, 45 F
- ❑ **"Les Bretons et la Révolution. Elans et déceptions",** 20 F
- ❑ **"Enezenn an Envor",** Fanch Peru, 63 F
- ❑ **"Le droit à la parole",** (breton et médias). Noël Laine, 98 F.

Bon de commande à recopier ou à découper. Cocher les livres choisis.

Règlement par chèque à joindre à l'ordre du :

"PEUPLE BRETON", BP 301, 22304 LANNION Cedex.